

EVALUATION DU VOLET SCOLAIRE

Vincent LAROUSSIGNIE
Bernard HOISNARD

Décembre 1997

TABLE DES MATIERES

RAPPORT DE MONSIEUR VINCENT LAROUSSIGNE

1. SITUATION GENERALE EN HAÏTI	11. QUELQUES INDICATEURS D'UN PAYS PARMIS LES PLUS PAUVRES	5
	12. <i>Un pays à (re)construire</i>	5
2. LE SYSTEME EDUCATIF EN HAÏTI.....		7
21. <i>Diagnostic global</i>		7
21.1. Données quantitatives.....		7
21.2. Données qualitatives :		8
22. <i>Le secteur formel</i>		9
22.1. L'école primaire.....		9
22.2. Le préscolaire Haïtien :		9
22.3. Analyse :		9
23. <i>Le secteur non formel</i>		10
23.1. Les enfants d'âge préscolaire		10
23.2. Les enfants surâgés :		10
23.3. Les adultes :		10
24. <i>Les mécanismes informels</i>		10
25. <i>Le Plan National d'Éducation et de Formation</i>		11
3. RAPIDE HISTORIQUE D'APRES LES DOCUMENTS TRANSMIS.....		12
31. <i>Période Inter Aide 1985 - 1994</i> :		12
31.1. Structure mise en place par Inter Aide :		12
31.2. Bilan :		12
32. <i>1994 - 1997 : Reprise du projet par Initiative Développement et PRODEVA</i>		13
32.1. Diagnostic à la reprise du projet :		13
32.2. Analyse par ID/PRODEVA.....		15
32.3. La réforme :		15
4. ÉTAT DES LIEUX.....		16
41. <i>Environnement</i>		16
42. <i>Moyens matériels</i>		16
43. <i>Ressources humaines</i>		17
5. CADRE LOGIQUE		19
51. <i>Le redressement du programme scolaire d'Ennery</i>		19
52. <i>Les effets au bout d'un an de réforme</i> :		20
53. <i>Remarques générales</i> :		21
6. ÉVOLUTION, PERSPECTIVES, RECOMMANDATIONS.....		23
61. <i>Évolution des principaux aspects qualitatifs</i>		23
61.1. Qualité de l'éducation.....		23
61.2. Intégration des programmes		23
61.3. Participation des parents et des communautés.....		23
62. <i>Évolution financière</i>		24
62.1. Évolution des effectifs d'encadrement du programme scolaire d'Ennery		24
62.2. Évolution de la masse salariale mensuelle du personnel du programme scolaire d'Ennery		24
63. <i>Perspectives et recommandations</i>		24
63.1. La coordination avec les pouvoirs publics.....		24
63.2. Autres relations institutionnelles		25
63.3. La participation communautaire		25
63.4. L'organisation du travail		25
63.5. Degré de viabilité		26
63.6. Validité de la démarche en cours.....		26

RAPPORT DE MONSIEUR HOISNARD

PREAMBULE.....	28
1. LA METHODOLOGIE DE L'EVALUATION - SA MISE EN ŒUVRE - IMPRESSIONS QUI EN DECOULENT	29
11. <i>Visites du terrain</i>	29
12. <i>Premières impressions</i>	29
13. <i>Impact des écoles du programme dans le secteur d'Ennery</i>	29
2. ETAT DES LIEUX CIRCONSTANCIE ET REMARQUES	30
21. <i>Implantation des écoles du programme dans la zone d'Ennery et conséquences dans le fonctionnement des écoles</i>	30
22. <i>Les locaux - Mise en évidence du lien entre les locaux et la qualité de l'enseignement</i>	30
23. <i>Les enfants - La place qui leur revient</i>	31
23.1. Les Ecoles du Programme d'Ennery dans le contexte haïtien où le droit de l'enfant à une éducation digne de ce nom est un exploit	31
23.2. Un droit de l'enfant : l'apprentissage de l'hygiène	32
23.3. Les enfants et les problèmes de nutrition.....	32
24. <i>Les maîtres - Acteurs directs de l'acte éducatif</i>	33
24.1. Les conditions de travail des maîtres.....	33
24.2. La stabilité de l'équipe des maîtres	33
24.3. Le salaire des maîtres	33
24.4. Statut social des maîtres dans la communauté d'Ennery.....	34
24.5. Comment les maîtres conduisent-ils leur classe ?.....	34
25. <i>Les coordonnateurs</i>	35
26. <i>Les contenus d'enseignement</i>	36
27. <i>Les stages de formation</i>	37
3. L'EVALUATION DE L'ORGANISATION, DE LA GESTION, DU CONTROLE ET DE LA FORMATION	39
31. <i>L'équipe d'encadrement</i>	39
31.1. Le Responsable du Programme	39
31.2. Les deux Inspecteurs Conseillers pédagogiques.....	40
32. <i>Les méthodes de gestion</i>	40
33. <i>Une condition première : la lisibilité du système scolaire</i>	41
34. <i>Comment évaluer l'efficacité des maîtres - Vérification des informations écrites</i>	42
35. <i>Bien-fondé de la démarche</i>	43
36. <i>Paramètres simples pour mesurer l'impact du volet Scolaire</i>	43
37. <i>L'intégration des différents volets du Programme d'Ennery</i>	43
38.1. Intégration avec le Volet Santé.....	44
38.2. Intégration avec les Volets Hydraulique et Agricole.....	44
4. CONCLUSION.....	45

Rapport de M. Vincent LARROUSSIGNIE
--

L'évaluation du Projet Scolaire d'Ennery se propose de faire un état des lieux et de répondre à un certain nombre de questions qui touchent au modèle de développement de l'éducation retenu. Il est difficile de le faire compte tenu de la jeunesse du modèle et de la complexité des variables relatives à l'éducation.

Nous donnons donc une grande place dans ce rapport au contexte haïtien afin de bien mettre en évidence la nécessité et les grandes avancées du projet dont les aspects positifs sont évidents. Offrir une éducation de qualité aux enfants de la zone d'Ennery est un défi et le seul fait qu'il soit relevé par Initiative Développement et PRODEVA constitue déjà un espoir. Atteindre cet objectif est un travail de longue haleine puisque nombre d'expériences similaires menées depuis des années en Haïti et ailleurs, n'ont pas encore abouti à un modèle simple, peu coûteux et efficace. Le projet "Éducation pour tous" de l'UNESCO destiné à apporter des réponses concrètes dans l'ensemble des pays en voie de développement est là pour nous le rappeler.

La recherche et la réflexion sont nécessaires et le Volet Scolaire d'Ennery, que l'on peut qualifier d'expérimental, y apporte sa contribution. Nous nous sommes attachés à cet aspect en donnant la priorité à un des éléments essentiels d'une telle entreprise à savoir la pédagogie. Avec l'organisation pratique et les conditions matérielles, ce sont les trois facteurs indispensables pour atteindre l'objectif d'une scolarisation de qualité. Ces deux derniers aspects sont les plus avancés au niveau des décisions prises, leur mise en place prend seulement plus de temps que prévu. Le recrutement des personnels éducatifs et les constructions d'écoles seront donc moins évoqués dans ce rapport au profit de l'enjeu actuel du projet qui concerne l'efficacité dans les classes et le bénéfice direct des élèves.

Le temps dont nous disposons pour les visites de terrain nous a permis de voir toutes les écoles du PSE ainsi que quelques autres. En revanche, les contacts avec le personnel du projet n'ont pas été suffisant du fait de leur charge de travail et de la nôtre, il y aurait eu encore beaucoup à discuter avec eux compte tenu de la richesse des débats. Nous espérons que ce rapport leur apportera des éléments de réponse et de réflexion qu'ils mettront sans nul doute à profit dans le cadre du Volet Scolaire et dans celui au sein de PRODEVA sur le développement autonome des populations rurales d'Haïti.

1. SITUATION GENERALE EN HAÏTI

11. QUELQUES INDICATEURS D'UN PAYS PARMIS LES PLUS PAUVRES

Haïti se classe 137^{ème} sur 173 pays en matière de développement humain selon un indicateur composite des Nations Unies prenant en compte la longévité, le savoir et le niveau de vie. Les trois premiers de ce classement sont le Canada, la Suisse et le Japon (la France est en sixième place). Les trois derniers sont l'Afghanistan, le Burkina Faso et la Guinée.

La proportion de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté s'élève à 76%. L'espérance de vie moyenne est de 56 ans en 1992. En France on vit en moyenne 20 années de plus. Le taux d'alphabétisation des adultes est de 55% (49% pour les femmes).

Le PIB réel par habitant est de 925\$ (20 fois moins qu'en France), le PNB de 380\$. 68% de la main d'œuvre est employée dans l'agriculture, 9% dans l'industrie. Le taux de chômage se situe entre 65 à 80%.

50% de la population n'a pas accès aux services de santé, soit 3,4 millions d'exclus des soins. 76% des enfants de moins de 5 ans sont sous-alimentés.

39% de la population a accès à l'eau (la moyenne pour les pays en voie de développement est de 70%), soit 4,1 millions de personnes qui en sont privées.

Le nombre moyen d'années de scolarité est de 1,7 en 1992 contre 12 en France. 70.000 enfants haïtiens ne sont pas scolarisés dans le primaire.

12. Un pays à (re)construire

Rappels historiques :

- Colonie Française au XVIII^{ème} siècle
- Indépendance en 1804
- Guerres civiles et coups d'Etat se succèdent au XIX^{ème} siècle
- Occupation américaine de 1915 à 1934
- Dictature des Duvalier de 1957 à 1986
- Succession de pouvoirs militaires
- Élection de J. B. Aristide en 1990 suivie d'un coup d'Etat en 1991
- Régime militaire et embargo des Nations Unies durant trois ans
- Retour du président Aristide fin 1994
- Élection de l'actuel président René PREVAL en 1996

Le gouvernement actuel a hérité d'un pays déliquescents, en pleine léthargie économique où tout est à reconstruire, en commençant par l'Etat lui-même.

La relative stabilité (sous contrôle des forces de l'ONU et d'une mission d'observation du respect des Droits de l'Homme) et la reprise de l'appui international (sous contrôle du FMI et de la Banque Mondiale) semblaient permettre un nouveau départ de la société haïtienne. Qu'en est-il au bout de plus d'un an ?

- La majorité des infrastructures et équipements publics est en très mauvais état et leur entretien n'est pas planifié. Parmi ceux qui sont rentables certains seront prochainement privatisés.
- Les chantiers ponctuels à haute intensité de main d'œuvre ne réduisent pas de façon significative le chômage endémique accru sous la période de l'embargo. L'exode rural freiné durant cette période ne s'est pas interrompu.
- Le milieu rural se caractérise toujours par un niveau élevé de décapitalisation et la dégradation irréversible de l'environnement. La réforme agraire amorcée il y a peu en Artibonite ne repose pas sur des lois mais sur la gestion de conflit. Sera-t-elle durable et étendue au reste du territoire

national ?

- L'augmentation des taxes destinée à renflouer les caisses de l'Etat se traduit par une baisse du pouvoir d'achat (dramatique pour les plus pauvres et facteur d'instabilité sociale).

Que ce soit en milieu rural ou urbain, la majorité de la population est dans une situation de précarité extrême. La (re)constitution d'un tissu social plus homogène ne fait pas l'objet d'une mobilisation de la population ni d'un changement de mentalité des classes favorisées. La société haïtienne reste très inégalitaire au mépris de sa devise : "L'union fait la force".

Face à la multiplication des ONG, l'attitude ambiguë des Églises et à l'opportunisme de la classe politique, le peuple haïtien, y compris ses meilleures ressources humaines, fuit les engagements collectifs et se désintéresse de la vie politique.

Sans unité autour d'un projet de développement intégral, les actions de développement ne sont pas favorisées à long terme.

2. LE SYSTEME EDUCATIF EN HAÏTI

21. Diagnostic global

Cet "état des lieux" se limitera à l'enseignement préscolaire et primaire.

21.1. Données quantitatives

2.1.1.1. Le taux de scolarisation

En 1994, 750 000 enfants entre 6 et 13 ans sont scolarisés sur un total d'environ 1,5 millions soit à peine 50% de ce groupe d'âge.

Au niveau global, 56% de la population en âge scolaire se trouve exclue de l'école, proportion pouvant atteindre 77% en milieu rural.

Les départements aux taux bruts de scolarisation les plus bas sont le centre (44%) et l'Artibonite (47%)

2.1.1.2 Les "bénéficiaires" de la scolarisation.

Forte proportion d'enfants surâgés : en 1990, 70% des élèves sont en situation de surâgés (moyenne d'âge en 1ère AF=9,4 ans au lieu de 7 ans), taux croissant au cours de la scolarité pour atteindre la proportion de 88,7% en fin de primaire (moyenne d'âge au CEP=15,3 ans au lieu de 12 ans)

2.1.1.3 "L'efficacité" de la scolarisation

Taux d'abandon dans le primaire par niveau

Classe	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1
Taux	24%	23%	27%	29%	31%

En prenant comme indicateurs les taux de redoublement et d'abandon, Haïti se situe dans le groupe des enseignements primaires les moins productifs du monde.

- Sur une génération de 100 enfants, 11 atteignent le secondaire et seulement 2,6 sont reçus au baccalauréat ;
- 90% des enfants d'âge scolaire ne parviennent pas à l'étape d'alphabétisation irréversible ;
- Pour produire un seul entrant au niveau secondaire plus de 16 années par élève d'efforts et de ressources ont été dépensées à l'école primaire alors qu'un système efficace n'aurait requis qu'un peu plus de 6 années par élève pour le même objectif.

2.1.1.4 Les agents de la scolarisation

59% des maîtres ont une formation inférieure ou égale à 9 ans de scolarité. En 1991, seulement 9,7% étaient normaliens. Ce taux a dû encore baisser en raison de la migration faisant suite au coup d'Etat de septembre 1991. Selon la FONHEP 0,2% des maîtres du privé sont normaliens ou niveau équivalent.

2.1.1.5 Le cadre de la scolarisation

60% des écoles primaires publiques mériteraient d'être reconstruites et 75% manquent de structures de base les plus élémentaires (Toilettes, eau,...). Les conditions des écoles primaires privées en milieu rural sont encore pires.

2.1.1.6 Le partage de la scolarisation entre les secteurs public et privé

Le secteur privé administré en partie par la FONHEP se divise en trois catégories :

- Le secteur catholique géré par la CEEC, regroupant les écoles presbytérales, congréganistes privées ou nationales et catholiques indépendantes.
- Le secteur protestant géré par la FEPH regroupant les écoles des différentes Eglises Baptistes, Méthodistes, Adventistes,...
- Le secteur indépendant géré par la CONFEPH regroupant les écoles confessionnelles ou non, gérées par des personnes privées.

Dans chaque département, la FONHEP dispose d'un moniteur pour chaque secteur, rarement en lien avec les structures d'encadrement propres à chacun. C'est le secteur catholique qui est le mieux organisé, disposant dans chaque département d'un BDE géré par un directeur et animé par un coordinateur assisté d'une équipe de superviseurs chargés du suivi des écoles presbytérales et de leurs personnels.

Répartition des écoles par secteur (95/96) selon le niveau d'enseignement :

Nombre d'écoles	Public		Privé		Total
	Total	%	Total	%	
Préscolaire	317	23%	1018	77%	1335
Primaire	1100	14%	6964	86%	8064
Secondaire	189	22%	667	78%	856
Supérieur	7	12%	52	88%	59
Total	1613	16%	8701	84%	10314

Répartition entre les trois secteurs de l'enseignement privé pour tous les niveaux d'enseignement :

Secteur	CEEC	FEPH	CONFEPH
% d'élèves	24%	31%	11%

21.2. Données qualitatives :

Avant d'étudier plus spécifiquement les secteurs formel et non formel, quelques observations sur la gestion globale du système par le MENJS.

1. Ressources humaines et financières insuffisantes : la grande majorité du personnel compétent travaille à l'étranger ou dans le privé ou bien quitte le ministère à la première occasion. Les maigres finances disponibles sont mal utilisées ou détournées.
2. Manque de continuité dans les politiques entreprises : les personnels et les expériences antérieurs ne sont pas pris en compte (exemple de la suppression de l'IPN)
3. Absence de planification et gestion de l'urgence.
4. Administration aux services peu ou complètement inopérants.
5. Absence de supervision régulière, désertion et absentéisme à tous les échelons du ministère.

En conclusion, il semble que le MENJS n'exerce aucun contrôle, cheminant dans une confusion de dysfonctionnements. L'éducation dépend davantage d'une mosaïque d'établissements scolaires que d'un "système éducatif". Ces établissements définissent eux-mêmes :

- les critères de sélection des élèves et des maîtres,
- les programmes, manuels et méthodes d'enseignement,
- Les finalités même de l'éducation.

L'actuel Ministre de l'éducation a la volonté de reprendre le contrôle de l'ensemble du système éducatif et mise pour cela sur la qualité du service public. Les bailleurs de fond ont donc décidé d'appuyer le ministère en priorité et les soutiens techniques sont nombreux (UNESCO, Coopération Française)

Il est à noter que les structures de gestion du secteur privé, quand elles existent, dédoublent celles du MENJS, pour des résultats équivalents mais à moindre coût.

22. Le secteur formel

22.1. L'école primaire

L'application de la réforme du ministre Bernard (1982) aurait dû favoriser l'émergence d'une école primaire "rénovée", donnant entre autre sa place au Créole comme langue officielle et langue d'enseignement des apprentissages fondamentaux. La pédagogie par objectifs prônée par la réforme vient de l'enseignement technique aux États Unis. Les raisons de l'échec de sa mise en place sont multiples. Très critiquée à l'époque pour des raisons politiques et culturelles elle est surtout restée lettre morte pour des raisons techniques.

Principes directeurs de la réforme :

1. Mise en place de l'école fondamentale : elle remplace l'école primaire et les deux premières années du collège et sa durée est ramenée à neuf ans.
2. Utilisation du Créole comme langue d'enseignement.
3. Changement dans les méthodes d'enseignement : l'enseignement doit mettre l'accent sur l'apprentissage du raisonnement plutôt que sur la mémorisation.
4. Élaboration de nouveaux curriculums : adaptés à la culture haïtienne et aux besoins en matière de développement économique et social du pays.
5. Amélioration de l'inspection et de la supervision scolaire.
6. Formation et recyclage des enseignants : en ce qui concerne l'utilisation du Créole et la didactique des disciplines
7. Production et distribution des manuels scolaires.

Obstacles à sa mise en place :

1. Utilisation du Créole comme langue d'enseignement : perçue négativement par la population qui confond enseignement de qualité et enseignement en Français. Crainte de la mise en place d'une école à deux vitesses. Résultat : les enfants continuent d'étudier dans une langue qu'ils ne connaissent pas.
2. Curriculums et manuels scolaires : les programmes détaillés, complexes posent le problème toujours d'actualité de leur utilisation par un corps enseignant sous qualifié.
3. Formation des enseignants : insuffisante pour atteindre les objectifs ambitieux de la réforme en particulier l'enseignement du Créole en tant que langue. Quant à l'enseignement du Français comme langue seconde, il n'a pas bénéficié de la recherche pédagogique nécessaire.
4. La supervision scolaire : faute d'effectifs, de moyens et très souvent de volonté, elle est quasiment nulle sur le plan pédagogique et se limite à des questions administratives.

22.2. Le préscolaire Haïtien :

Il souffre des mêmes maux que l'école primaire. Il revêt diverses formes :

- Les "Kindergarden" des milieux urbains qui sont souvent des classes de préparation pour le concours d'entrée aux grandes écoles congréganistes nationales.
- Les "classes préscolaires" au sein des écoles primaires, sans aucune adaptation de la pédagogie à la petite enfance.
- Les programmes spécifiques comme "Timoun Byenvini" du Centre d'Éducation Spéciale, plus orientés vers les milieux pauvres avec une part importante de sensibilisation des familles.

22.3. Analyse :

On le voit, faire une réforme de l'éducation n'est pas aisé. L'actuel ministre ne s'y essayera pas, se contentant de reprendre ce qui est dans les textes en le faisant évoluer en particulier à travers la formation des enseignants. Choix stratégique qui se comprend compte tenu de la conjoncture politique du pays, mais qui malheureusement oblige à continuer à travailler sur des bases qui ne sont pas les plus adéquates. Notons aussi que le secteur privé bien qu'il en ait eu la possibilité n'a pas modifié grand chose ni aux contenus ni aux méthodes.

Malgré cet état des lieux, la demande sociale d'éducation préscolaire et primaire est très forte. Les familles consentent d'énormes sacrifices financiers pour offrir à leurs enfants une scolarisation dont ils ne peuvent

évaluer la médiocrité.

23. Le secteur non formel

"L'éducation non formelle couvre toute forme d'apprentissage organisé qui prend place en dehors des structures du système formel et qui aborde les besoins de formation spécifiques de n'importe quel sous-groupe particulier d'adultes ou d'enfants"

Les principales expériences d'éducation non formelle en Haïti concernent trois types de publics :

- les enfants d'âge préscolaire,
- les enfants surâgés,
- Les adultes.

23.1. Les enfants d'âge préscolaire

En dehors de l'école, l'attention à ce public se concrétise de différentes façons :

- animation d'activités spécifiques pour les petits dans les centres de nutrition ou centres d'alphabétisation pour femmes (en milieu urbain),
- Organisation de mini centres préscolaires "ponctuels" animés par des jeunes ou des mères.

23.2. Les enfants surâgés :

Qu'il s'agisse d'enfants en domesticité en milieu urbain (restavèk) ou de jeunes des mornes non scolarisés ou déscolarisés, ce public suscite de nombreuses initiatives. Les instigateurs sont pleins de bonne volonté et les bénéficiaires motivés, mais les formateurs sont le plus souvent sous qualifiés. Les orientations pédagogiques sont à confronter avec la réalité pour définir des actions adaptées. La collaboration avec les spécialistes des aspects sociaux reste à mettre en œuvre.

23.3. Les adultes :

Rappel : le taux d'analphabétisme atteint 65%.

Le SEA développe un programme d'alphabétisation en formant animateurs et moniteurs à l'utilisation de sa propre méthode "Koute, Pale, Li, Ekri : 4 Chemen Konen". Faute de moyens, aucune réelle campagne d'alphabétisation n'a été entreprise. Le SEA ne coordonne pas ses projets avec les organismes privés (Fondation alpha, Mission alpha,...) qui utilisent en majorité la méthode "Goute Sèl", plus ancienne et dont on savait qu'elle est efficace.

L'alphabétisation des adultes se heurte aux mêmes obstacles que la scolarisation des enfants : L'absence de planification et de suivi.

La post alphabétisation n'est préparée qu'à l'issue de l'alphabétisation, laissant les adultes sans aucune stimulation pendant des mois, quand ce n'est pas pour toujours.

Basée sur la réalisation de micro projets générateurs de revenus, cette post alphabétisation nécessite des fonds qui n'ont dans aucun cas encore été trouvés.

24. Les mécanismes informels

L'éducation ne passe pas que par l'école. Nombre de situations d'apprentissage telle celle de la parole, se font de manière spontanée et inconsciente dans les familles, entre enfants, entre enfants et adultes. Elles sont à prendre en compte dans les processus d'apprentissage spécialement à cause de leurs références culturelles et sociales. Nous n'avons pu trouver de documentation ni de références sur le sujet, la prochaine équipe devra prolonger cette recherche en contactant par exemple les Petits Frères de l'Incarnation qui ont travaillé sur le développement de savoir et de savoir-faire dans le milieu familial.

25. Le Plan National d'Éducation et de Formation

Commencé depuis 93, le PNEF définit les politiques et priorités du gouvernement en éducation pour les dix ans à venir. C'est le document de base au sein duquel le MENJS compte inscrire toutes les initiatives à venir.

Les objectifs de la politique éducative sont au nombre de neuf :

1. Amélioration de la qualité de l'éducation fondamentale.
2. Accroissement de l'offre scolaire au niveau de l'enseignement fondamental.
3. Relance de la formation technique et professionnelle.
4. Renforcement institutionnel du MENJS.
5. Consolidation de l'expansion récente de l'offre au niveau secondaire et implantation d'un secondaire rénové et diversifié.
6. Mise en place d'un système universitaire diversifié et de qualité et soutien aux initiatives d'intégration et de développement de la recherche scientifique.
7. Rationalisation et structuration des programmes d'alphabétisation et d'enseignement non formel pour les adultes et les jeunes exclus du système scolaire.
8. Amélioration de la prédisposition à l'apprentissage par le renforcement et l'intégration des dispositifs de soutien à la petite enfance.
9. Revalorisation de la condition enseignante.

La stratégie de mise en œuvre est définie selon les cinq volets suivants :

1. Une approche graduelle pour atteindre puis consolider les résultats par paliers en s'attaquant aux principales variables qui conditionnent la qualité, l'efficacité externe et la bonne gouvernance du secteur.
2. La concertation avec tous les partenaires concernés par l'offre éducative : communautés locales, associations d'écoles, de parents, et d'agents éducatifs, autres ministères et autres instances exécutives du Gouvernement, secteur privé de l'éducation, secteur économique, partenaires internationaux.
3. La poursuite de la politique de décentralisation des services du MENJS dans le sens de la décentralisation des responsabilités administratives et de l'autonomisation croissante des DDEN.
4. La promotion de la gestion de proximité des écoles dans le sens d'un accroissement de l'implication et de la participation des usagers et des acteurs locaux.
5. L'amélioration continue comme outil de contrôle et de soutien des innovations introduites.

3. RAPIDE HISTORIQUE D'APRES LES DOCUMENTS TRANSMIS

31. Période Inter Aide 1985 - 1994 :

Ce projet débute 5 ans après la première intervention d'IA dans la zone (projet Hydraulique 1980)

Objectif :

Intensifier la couverture scolaire de la zone en accueillant 2000 enfants des mornes par :

- la création de nouvelles écoles dans les zones les plus éloignées,
- la réhabilitation et l'agrandissement des écoles existantes,
- L'amélioration de la formation des maîtres au niveau académique et pédagogique.

31.1. Structure mise en place par Inter Aide :

Le partenaire pour ce projet est l'Eglise Catholique, incontournable à cette période et qui peut proposer des écoles presbytérales correspondant au profil visé. Par la suite ce partenariat laissera à désirer et l'implication de l'Eglise deviendra presque inexistante.

Plusieurs volontaires expatriés, tous enseignants de formation, se succéderont comme responsables du projet.

Deux inspecteurs sont recrutés et formés.

Les directeurs d'écoles sont remplacés par des maîtres faisant fonction.

Des formations sont mises en place pour les maîtres.

Mise au point d'un aménagement du programme scolaire et utilisation de méthode faisant leurs preuves dans d'autres écoles d'Haïti (Méthode d'enseignement de la lecture de la CARITAS).

31.2. Bilan :

(Partage : mission de Sophie POINCEAU en avril 94, Rapport final de réalisation d'Inter Aide en décembre 94)

Quantitatif :

Le nombre d'enfants scolarisés a été doublé pour arriver à 2.200

11 écoles de la zone sont suivies

La plupart font du préscolaire (environ 25% des effectifs) et vont jusqu'à la 6^{ème} Année Fondamentale.

Des disparités au niveau des locaux et du fonctionnement.

56 maîtres, 11 coordonnateurs, 2 inspecteurs.

Programme de formation continue des maîtres regroupés par niveau enseigné au CFE, 4 semaines par an.

Gros effort pour l'équipement pédagogique des classes

Construction de 3 écoles, pour 18 classes supplémentaires.

Intégration avec les autres programmes :

- Santé : Création d'un poste d'infirmière scolaire, suivi sanitaire des enfants, éducation sanitaire, traitement vermifuge, vaccination, préparation et distribution de galettes d'Akamil dans 7 écoles.
- Agricole : Interventions pour les plus grands sur les techniques agricoles avec travaux pratiques.
- Travaux Publics : Ouverture d'une piste vers Chemin neuf.

Qualitatif :

Prise de conscience des parents que l'école n'est pas seulement un lieu d'instruction mais un vecteur de progrès pour la zone lorsque parents et professeurs sont actifs.

Les maîtres font encore très peu participer les enfants, les changements nécessaires dans la conduite pédagogique de la classe nécessiteront encore des formations et des suivis importants.

18 enfants ont été inscrits au certificat d'études primaires, CEP, pour la première fois.

Difficultés : Conjoncture

La période de fonctionnement de ce projet a été l'une des plus troublée de l'histoire d'Haïti. Inter Aide a pourtant assuré le suivi des projets d'Ennery et même si des retards ont été pris, l'essentiel a été maintenu.

Le budget des constructions a été englouti par deux écoles seulement : Camath et Tibo.

L'attitude de certains maîtres, ceux de Michaud en particulier. La participation des parents laisse encore parfois à désirer comme à Mercredi.

Viabilité :

Acquise pour les bâtiments mais pas pour les activités du type service public, qui seront difficiles à autonomiser totalement. Le scolaire ne pourra être repris avant longtemps par les autorités, le parrainage restant la meilleure assurance de fonctionnement à long terme. La formation des populations bénéficiaires et des équipes d'encadrement a abouti à une véritable prise de conscience et à des changements de comportements. Le recentrage du programme se fera sur 6 écoles.

L'évolution logique du programme est de l'insérer dans l'éducation du pays, ce qui nécessite de créer des liens avec l'administration. Sans oublier l'adaptation nécessaire des connaissances académiques à l'environnement dans lequel vivent les enfants, point qui passe par un renforcement des actions "intégrées" avec les programmes santé et agricole.

32. 1994 - 1997 : Reprise du projet par Initiative Développement et PRODEVA

32.1. Diagnostic à la reprise du projet :

Évaluation des maîtres par la Fondation de l'Enseignement Privé :

32. 1994 - 1997 : Reprise du projet par Initiative Développement et PRODEVA

32.1. Diagnostic à la reprise du projet :

Évaluation des maîtres par la Fondation de l'Enseignement Privé :

- La moyenne générale des maîtres est assez basse, moins de la moitié atteignent le niveau moyen. A l'échelle nationale, si on reprend les chiffres de la FONHEP, c'est un bon résultat puisque la moyenne nationale est très basse (inférieure à 20%).
- Les meilleurs résultats sont proportionnels au nombre d'années d'expérience, sauf dans un cas. Ils sont aussi proportionnels au niveau d'étude des maîtres mais l'ensemble du groupe reste homogène. On peut donc

- considérer que les formations reçues par Inter Aide ont permis de mettre les maîtres à peu près au même niveau. Niveau faible mais en amélioration constante. Les évaluateurs notent même un net gain de performance selon le nombre de stage de formation suivis.
- Peu d'écart entre les résultats des maîtres femmes et ceux des maîtres hommes, ces derniers sont largement majoritaires.
 - Les résultats sont meilleurs suivant le niveau enseigné par les maîtres. Les maîtres ont donc certainement été répartis par niveau en fonction de leurs compétences et les formations continues dispensées dans les niveaux plus élevés leurs donnent une réussite accrue à un test de ce type.
 - Les tests portaient sur le programme de la 1^{ère} à la 9^{ème} année fondamentale, or les maîtres du programme n'enseignaient que jusqu'à la 6^{ème} année fondamentale. Cela explique aussi les résultats assez faibles à l'évaluation.
 - C'est en Mathématiques que les lacunes des maîtres sont les plus grandes (alors que c'est dans cette matière que les élèves réussissent le mieux).
 - Le Créole est la matière la mieux maîtrisée par les maîtres, fruit des orientations du programme Inter Aide qui pour une meilleure efficacité avait privilégié l'enseignement des apprentissages fondamentaux dans la langue maternelle.
 - Le niveau en lecture est très faible. C'est une donnée importante très représentative des problèmes rencontrés en Haïti.
 - Les évaluateurs concluent par la nécessité de poursuivre les efforts de formation continue du groupe des maîtres.

Évaluation des élèves par la FONHEP :

- 56,9% des élèves ont réussi au test, l'ensemble des résultats est homogène quel que soit le niveau dans lequel étudiaient les élèves (légèrement supérieur pour ceux qui étudiaient le programme du test lors de l'année scolaire en cours). Le test avait été délibérément conçu d'un niveau assez bas compte tenu de la réalité du système éducatif Haïtien.
- 89% des élèves sont en retard dans leur scolarité. Les redoublements se produisent majoritairement pendant le premier cycle de l'école fondamentale, soit de la 1^{ère} à la 4^{ème} année. Il y a par la suite une très forte déperdition, les effectifs du second cycle le prouvent. Si on replace ces chiffres dans le contexte haïtien les résultats sont meilleurs que dans l'ensemble du système éducatif.

Cependant ces résultats mettent en évidence un des problèmes majeurs qui est celui de l'alphabétisation irréversible des enfants qui quittent le système scolaire. Le fort taux de redoublement au premier cycle puis le fort taux d'abandon au second laissent craindre que les apprentissages fondamentaux ne se fassent pas pour une majorité d'élèves qui quittent l'école sur une situation d'échec. Le programme scolaire d'Ennery n'échappe donc pas à cet état de fait même s'il en limite certainement la portée.

- Ce problème des sùragés est crucial puisque l'évaluation met en évidence un plus fort taux de réussite des élèves qui n'ont pas redoublé. Les sùragés sont donc un frein conséquent au développement de l'éducation dans le pays y compris sur le Volet Scolaire d'Ennery.
- Le programme compte 58,5% de garçons contre 41,5% de filles à performance à peu près égales. Ce sont dans les niveaux les plus élevés qu'on retrouve le moins de filles. L'égalité des chances est donc différente suivant le sexe de l'élève.

A l'inverse des maîtres, c'est en Mathématiques que les élèves obtiennent les meilleurs résultats. Cela prouve que le niveau d'étude du maître dans cette matière n'a pas de conséquences graves sur celui des élèves.

- En Français, les résultats sont catastrophiques ce qui amène la FONHEP à recommander au programme le recours à des maîtres spécialisés dans cette matière pour chaque école.
- En conclusion, les évaluateurs de la FONHEP jugent les résultats très faibles compte tenu du niveau du test, mais si on les remet dans le contexte national, ces résultats sont plutôt bons et surtout, ils laissent espérer des améliorations. Les évaluateurs recommandent une adaptation de l'enseignement au niveau réel des élèves et la mise en place d'une pédagogie plus stimulante. Ils notent que les programmes officiels du Ministère de l'Éducation Nationale sont trop éloignés de la réalité des enfants de la zone d'Ennery et qu'un aménagement est souhaitable, en particulier la mise en place de filières professionnelles. Leur interprétation des résultats de ces tests sur les élèves au niveau des enseignants est très négative, pourtant elle ne recoupe pas celle du test d'évaluation des maîtres. Visiblement il ne s'agissait pas de la même équipe d'évaluateurs et la

communication ne semble pas s'être faite. Une analyse comparée des deux tests n'a pas été réellement effectuée.

Leur conclusion finale est qu'il faut être patient et persévérant.

32.2. Analyse par ID/PRODEVA

Le terme de "redressement" du programme est employé dès avant les évaluations de la FONHEP et encore aujourd'hui par l'ensemble des personnes travaillant sur le programme. Cela révèle une vision assez négative du projet et de sa situation à cette époque. La situation n'était pourtant pas catastrophique et le travail réalisé se traduisait par de nombreux acquis : habitude des parents, formation des maîtres, niveau plutôt au-dessus de la moyenne nationale des élèves, respect des droits de l'enfant dans les classes.

Dans les documents transmis, on ne trouve pas de réel diagnostic pour se faire une idée précise de l'état des lieux du Volet Scolaire selon ID et PRODEVA en 94. A la fin de l'année scolaire 95, des évaluations internes des maîtres et des élèves permettent de dégager le très bas niveau scolaire et académique. Une réforme en profondeur du programme est donc décidée sur la base de ces résultats et de l'expérience du nouveau responsable de programme arrivé depuis neuf mois.

32.3. La réforme :

Nous ne la redétaillerons pas, elle vise à amener les écoles vers un modèle type, conforme à la conception du Ministère et améliorée dans son mode de fonctionnement par un code d'éthique très détaillé. Paul LESAFFRE, Directeur d'Inter Aide, lors de sa visite du programme en 95, a émis quelques remarques intéressantes sur l'aspect très normatif d'un tel cadre. De fait, le modèle retenu se rapproche de celui des "écoles congréganistes nationales", l'aspect religieux en moins. Rappelons que les écoles congréganistes sont des écoles de l'Eglise Catholique reconnues et subventionnées par l'Etat. L'élite haïtienne sort de ces écoles qui sont les meilleures du pays. On en trouve seulement dans les grandes villes et même si elles admettent quelques jeunes de milieu défavorisé, elles ont surtout un public issu de la bourgeoisie aisée, seul capable de payer des droits d'inscriptions très élevés.

Paul ASCENSIO, responsable du programme lors de cette réforme, pense toujours qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'arriver à l'objectif de qualité de l'enseignement. Selon lui, ce modèle, s'il est appliqué, donnera des résultats très porteurs, l'école devenant un pôle de développement de la communauté et il est destiné à devenir une référence nationale. En revanche, il ne se prononce pas quant à sa viabilité compte tenu des ressources locales et de la réalité du milieu.

4. ÉTAT DES LIEUX

41. Environnement

L'environnement géographique et socio-économique des écoles n'est pas homogène. Les différences géographiques tiennent essentiellement au versant de la montagne sur lequel les villages se trouvent et à l'arrosage de la vallée. Elles sont en grande partie responsables des différences socio-économiques remarquables à l'œil nu dans et autour des écoles. La proximité d'une voie de communication ne change pas radicalement le recrutement socio-économique des élèves.

On peut diviser les écoles en deux catégories : celles qui sont dans une zone fertile donc moins défavorisée et celles qui sont dans les zones les plus sèches et où le niveau économique est le plus bas. C'est évidemment dans ces dernières que les difficultés sont les plus grandes. Élèves fatigués, faible participation des parents, grande mobilité des familles, locaux les moins adaptés, maîtres les moins mobilisés. D'après les évaluations internes du programme, les résultats de ces écoles s'en ressentent.

Notons aussi que toutes les écoles ne dépendent pas de la commune d'Ennery. L'école de Camath dépend de celle de Saint Michel de l'Atalaye, celle de Mercredi dépend de Plaisance. Géographiquement cela ne fait guère de différence, administrativement cela peut compliquer les choses en cas de collaboration avec les autorités locales, en multipliant d'autant les interlocuteurs.

42. Moyens matériels

Locaux :

Les écoles construites avec des salles de classe indépendantes sont évidemment beaucoup plus propices à la qualité de l'enseignement.

Dans l'attente de la construction des nouvelles écoles, les conditions actuelles sont majoritairement difficiles mais semblent être subies sans volonté de pallier la situation. Peu de maîtres s'installent dehors quand les conditions le permettent et lors des visites que nous avons effectuées nous n'avons pu observer aucune activité scolaire qui se déroule à l'extérieur, hormis l'expression corporelle pour le préscolaire.

Sanitaires :

Un des gros points faibles de toutes les écoles. Quand il y en a, ils sont soit fermés à clé, soit sales et donc en général inutilisés. L'absence d'infirmière scolaire n'explique qu'en partie cet abandon total des règles d'hygiène de base. C'est un message et ce sont des habitudes nouveaux et très longs à faire passer. L'absence d'eau constitue évidemment un problème majeur et l'on voit des élèves de préscolaire mimer les activités d'hygiène, lavage de leurs mains ou de leurs dents, sans eau, ni savon, ni brosse, ni dentifrice.

Mobilier scolaire :

Des améliorations sont nécessaires mais prévues sur le budget des constructions de nouvelles écoles, donc en attente.

Matériel d'enseignement collectif :

Peu et pourtant cela fait des années que les écoles sont équipées. La déperdition du matériel mérite d'être prise en compte afin de mieux déterminer les besoins et les moyens de faire des économies.

Matériel individuel :

Dans certaines écoles, les élèves ont cinq cahiers neufs et bien tenus, dans d'autres ils n'en ont qu'un qui s'apparente à un cahier d'essai. Les ouvrages scolaires sont partagés par plusieurs élèves, ce qui ne pose pas de problème majeur.

Documentation, bibliothèque des maîtres :

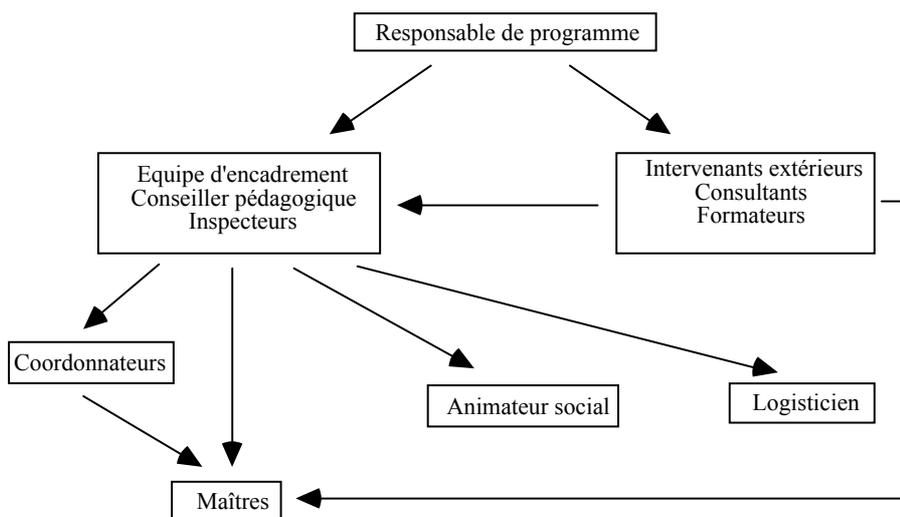
Rien dans les écoles. Les maîtres devraient disposer d'un minimum d'ouvrage à caractère pédagogique et culturel, qu'ils puissent consulter à tout moment et éventuellement lors de leur temps libre en vue d'enrichir leurs connaissances.

Documentation, bibliothèque des élèves :

Néant, hormis les manuels scolaires gardés dans l'école pour les préserver. Il s'agit d'un problème crucial et général. La pratique individuelle de la lecture en dehors de l'école est inexistante puisqu'on ne trouve aucun écrit dans les foyers des élèves, mis à part quelques bibles.

43. Ressources humaines

Organigramme des employés du Volet Scolaire d'Ennery



Personnels des projets Inter Aide des Bas Cahos et d'Ennery

Personnels	Bas Cahos	Ennery
Maîtres	Tous de la communauté Un seul niveau de préscolaire	La plupart de l'extérieur. Trois niveaux de préscolaire Un maître dans chaque communauté pour l'alphabétisation des parents (pris en charge à 50%)
Coordonnateurs	Maître faisant fonction dans chaque école	Un par école déchargé de classe
Encadrement	Un inspecteur	Deux inspecteurs
Autres	Un logisticien Intervenants extérieurs (formateurs)	Un logisticien Une infirmière scolaire Un animateur social Intervenants extérieurs (évaluateurs, sociologue, formateurs)

5. CADRE LOGIQUE

51. Le redressement du programme scolaire d'Ennery

A la reprise du projet, l'objectif d'ID/PRODEVA est très clair, il s'agit de faire "bien" dans les écoles d'Ennery et non pas seulement "mieux" que le reste du système éducatif. Compte tenu du niveau très bas du système éducatif Haïtien, le Volet Scolaire tel qu'il a été géré par Inter Aide était "mieux" que ce qu'on pouvait trouver dans la zone et dans l'ensemble du pays. "Mieux" ne signifie pas nécessairement "bien", au sens de donner aux enfants de ces écoles le minimum pour s'éduquer efficacement dans le respect de leur dignité. Le souci des financeurs et des successeurs d'Inter Aide de passer à un objectif de qualité paraît donc tout à fait adapté. C'est aussi l'objectif que s'est fixé au même moment Inter Aide sur ses autres projets scolaires.

La réforme a été lancée lors de l'année scolaire 95 - 96 sur la base de plusieurs postulats sur la façon d'améliorer de manière suffisante la qualité de l'enseignement :

1. Le niveau d'étude des maîtres, nécessairement élevé pour une bonne pratique pédagogique.
2. L'organisation et le suivi pédagogique, forcément important pour arriver à ancrer de bonnes habitudes différentes de celles employées généralement.
3. Le respect des programmes officiels pour se rapprocher du modèle prôné par l'Etat et être reconnu.

Les mesures prises vont donc en ce sens et sont appliquées depuis l'année scolaire 95 - 96 :

1. Recrutement et formation de nouveaux et d'anciens maîtres sur la base de leur niveau d'étude et de tests mis au point par un "spécialiste".
2. Recrutement de nouveaux inspecteurs et conseillers pédagogiques. Travaux de divers spécialistes quant à l'organisation pédagogique : Profils de poste, docimologie, programme détaillé pour le préscolaire. Généralisation des classes de préscolaire sur trois années (enfants de trois à six ans).
3. Reprise des programmes officiels et travail de réflexion en vue d'y apporter des aménagements pour les adapter à la réalité de la zone d'Ennery.

Analyse :

A première vue ces mesures ne vont pas toutes exactement dans le sens des recommandations des évaluateurs de la FONHEP basées sur les résultats aux tests des maîtres et des élèves. Rappelons qu'ils avaient mis en évidence que le niveau certes bas était susceptible de continuer à s'améliorer par la formation continue et l'encadrement des maîtres.

Par ailleurs la batterie de spécialistes mis à contribution pour définir les mesures à prendre laisse perplexe. Beaucoup d'aspects auraient pu être décidés par l'équipe elle-même et par un travail participatif avec les maîtres et les parents. Certains de ces travaux de spécialistes sont difficilement applicables et dénotent une ignorance de la réalité de la zone, comme par exemple le modèle préscolaire prôné qui est purement recopié sur celui des écoles occidentales. Dans l'ensemble, ils sont basés sur des connaissances techniques rarement utilisées sur le terrain haïtien et ils ne prennent aucunement en compte l'existant.

D'un point de vue financier, il n'y a aucune trace de faisabilité de la réforme alors que le surcoût par rapport aux budgets antérieurs était inévitable. Au vu de l'importante augmentation de la masse salariale et des problèmes actuels, dus il est vrai au retard pris dans les constructions d'écoles, on ne peut que s'inquiéter d'une éventuelle dérive financière. Nous n'avons pu évaluer correctement cet aspect par manque de temps et de données. Il est certainement plus facile pour le bailleur de fonds de réaliser cette étude et de la comparer, à titre d'exemple, avec les budgets d'autres programmes scolaires comme ceux d'Inter Aide dont les responsables sont disposés à les communiquer.

Il est très intéressant de comparer les différences d'options avec les programmes scolaires d'Inter Aide à la même époque. Plus précisément le programme scolaire des Bas-Cahos qui est le plus proche en terme de réalité socio-économique de celui d'Ennery. Sur la base des mêmes constats et avec des objectifs comparables, donner la priorité à ce stade du projet à la qualité de l'enseignement, le programme des Bas Cahos a choisi la continuité et la persévérance, dans l'espoir que la formation continue des maîtres et leur expérience déjà longue permette un alignement sur les programmes officiels et une meilleure réussite des élèves. Ces options dans la continuité se font en parfaite connaissance de cause quant aux obstacles que le programme des Bas Cahos rencontre compte tenu du niveau au départ très bas des maîtres. Il s'agit clairement dans ce cas d'une option à long terme.

En revanche, le programme scolaire d'Ennery vise des résultats rapides et à court terme dans l'optique d'une prompt reconnaissance par l'Etat d'un niveau de qualité et de référence pour l'ensemble de la zone, voir à l'échelle nationale.

52. Les effets au bout d'un an de réforme :

Il est bien sûr trop tôt pour tirer des conclusions quant à la pertinence de la démarche adoptée sur le programme scolaire d'Ennery et il faut tenir compte des nombreux facteurs de l'environnement du programme susceptibles d'en entraver la bonne marche. Notons que le nouveau cadre de fonctionnement des écoles décrit dans le code d'éthique n'est que partiellement mis en place à ce jour et que seule l'année scolaire 96 - 97 en a bénéficié. Le départ prématuré du Responsable du programme, le retard dans la construction des nouvelles écoles et les difficultés financières de l'exercice en cours sont autant d'obstacles auxquels l'équipe actuelle doit faire face compliquant sa tâche pédagogique quotidienne.

Objectifs	Effet notable	Commentaire
Qualitatif	Amélioration sensible des résultats au Certificat d'Études Primaires	(70% de réussite, 60% pour le programme des Bas Cahos, 50% Moyenne départementale). Ce bon résultat est aussi dû à la scolarisation antérieure à la réforme du programme. Taux de passage dans la classe supérieure ? 68% pour les Bas Cahos.
Scolarisation de 1500 à 2000 enfants	Un peu plus de 2000 enfants en 96 - 97	Ce chiffre devra certainement être revu un peu à la baisse à moins d'augmenter le nombre de classes et/ou le nombre d'élèves par classe. Inter Aide Bas Cahos : 3048 enfants
Renforcer le préscolaire	Les trois années de préscolaire sont mises en place, avec un programme établi	Certaines classes ne bénéficient pas d'un effectif suffisant pour être maintenues. La première année ne paraît pas indispensable et pose des problèmes pratiques (trajet pour les plus petits). Pas d'inspecteur pour le préscolaire. Présence de surâgés contradictoire avec les objectifs de ce niveau.
Renforcer le 1er cycle	Le programme officiel a fait l'objet d'un complément pédagogique adapté pour l'enseignement de la lecture et des activités manuelles	Les maîtres les moins performants sont regroupés sur ce cycle alors que c'est le plus important, en particulier au regard de l'échec scolaire et de l'enseignement de la lecture dont dépend la suite de la scolarité. Les bonnes méthodes d'enseignement de la lecture tardent à être mises en application de même que l'enseignement des activités manuelles. Fort taux de surâgés qu'il conviendra de traiter dans l'organisation pédagogique pour ne pas en aggraver les effets sur l'ensemble de l'école.
Renforcer le 2d cycle	Respect du programme officiel. Travail en cours sur l'enseignement des activités manuelles	Effectifs très bas dans certaines classes. Pas de solution au problème des surâgés qui arrivent en situation d'échec à ce cycle. Autres débouchés pas encore en place (formations professionnelles).
Construction des nouvelles écoles	Fonds disponibles	Pas encore de réalisation des constructions, beaucoup de travail encore en perspective pour garantir la propriété des terrains et l'adaptation des locaux au milieu.
Impact de la réforme sur les maîtres	Amélioration sensible de la préparation de la classe et de la présence.	Salaires jugés insuffisants (l'Education Nationale a augmenté ses maîtres de 85%) et suppression des bourses de formation des maîtres. Les prérequis du code d'éthique sont difficiles à atteindre malgré les recrutements annuels. Beaucoup de nouveaux maîtres, tous venus de l'extérieur, peu vivent effectivement dans la communauté. Le cadre du code d'éthique dans son application est plutôt coercitif et risque de créer un climat peu compatible avec le travail de formation pédagogique des inspecteurs. La participation des maîtres lors des réunions s'en ressent.

Impact de la réforme sur les élèves	La régularité et le sérieux des maîtres constituent un exemple pour les élèves et améliorent le cadre de leur scolarisation.	Les méthodes pédagogiques restent éloignés des mécanismes d'apprentissages des enfants. Les contenus de formation sont toujours éloignés de leur réalité socio-économique. Le recours au programme officiel leur permet éventuellement de poursuivre des études mais il est très sélectif et le plus grand nombre n'en bénéficiera pas. Le respect des droits et de la dignité des enfants semble acquis mais leur participation au processus d'apprentissage est encore insuffisante. La participation des élèves à la vie de l'école et de la communauté ne doit pas se limiter à quelques spectacles.
Impact de la réforme sur les communautés	Réunions régulières avec les parents et meilleure prise en charge de la scolarité de leurs enfants. Mise en place de cours d'alphabétisation pour les parents.	L'animation des communautés par un animateur social (sous employé au vu de sa longue expérience du programme) fait double emploi avec celle prévue dans le rôle des coordonnateurs et des maîtres. Elle ne se limite pas à quelques techniques d'animation mais doit faire l'objet d'une réelle écoute et d'un processus de participation dans la prise de décision concernant l'école. L'acceptation des nouveaux maîtres et des nouveaux coordonnateurs ne semble pas poser de problème mais leur intégration n'en est pas pour autant acquise.

53. Remarques générales :

Notons tout d'abord que l'ensemble des mesures prévues n'a pu être appliqué complètement à ce jour, mais suffisamment pour que l'essentiel de l'esprit de la réforme soit en place.

Le préscolaire :

Il porte manifestement ses fruits en ce qui concerne la motricité fine et l'expression orale et corporelle. Attention cependant à ne pas le réduire à des activités de démonstration et d'imitation. La spontanéité des élèves est immense mais ne s'obtient pas forcément à la demande. Il convient de laisser plus libre cours à leur créativité et de les laisser beaucoup plus s'exprimer librement. Rappelons aussi que le préscolaire repose sur une composante affective très forte (la composante pédagogique restant indispensable mais moins présente qu'au primaire) qu'on a rarement retrouvée dans la relation enfants/maîtresses.

En mathématiques, manipuler et expérimenter est fondamental pour l'élève ; trop souvent la maîtresse le fait à leur place ce qui ne sert rigoureusement à rien.

La lecture d'image semble absente des activités d'apprentissage de la lecture alors qu'elle permet de travailler des mécanismes indispensables. Dans l'ensemble, les affichages sont absents des salles de classe. (voir UNICEF CES)

L'apport pédagogique du préscolaire doit se prolonger au premier cycle (primaire), en maintenant un certain nombre d'activités d'éveil et d'expression.

Les surâgés :

Quelques élèves surâgés dans les premières années fondamentales et parfois même au préscolaire. Là encore, il s'agit d'un des problèmes majeurs pour l'éducation en Haïti. Il est bon de rappeler quelques principes de base, faire redoubler le préscolaire est inutile, l'acquisition des mécanismes de la lecture peut se prolonger jusqu'en 2^{ème} année fondamentale ; au-delà il est nécessaire de ne pas faire redoubler trop souvent les élèves en situation d'échec. Pour ces derniers, il faut prévoir un soutien spécial et des filières plus adaptées au cas où leur réussite au CEP semblerait compromise.

Les maîtres :

Au niveau préscolaire, 1/3 des maîtresses (dont deux de Camarth dont les excellents résultats ont été observés par une représentation spontanée des enfants) sont parties au bout d'un an, d'autres comptent le faire à l'issue de cette année.

Les maîtres les moins performants sont regroupés sur ce cycle alors que c'est le plus important, en particulier au regard de l'échec scolaire et de l'enseignement de la lecture dont dépend la suite de la scolarité.

Les prérequis du code d'éthique sont difficiles à atteindre malgré les recrutements annuels. Beaucoup de nouveaux maîtres, tous venus de l'extérieur. Peu vivent effectivement dans la communauté. La plupart des maîtres des communautés choisis par Inter Aide et dont l'évaluation de la FONHEP avait mis en évidence les acquis pédagogiques et la capacité à s'améliorer au cours des formations continues, ont été remerciés. Il y avait pourtant des années de travail et d'expériences à capitaliser.

Le cadre du code d'éthique est coercitif et risque de créer un climat peu compatible avec le travail de formation pédagogique des inspecteurs. La participation des maîtres lors des réunions s'en ressent.

Évaluation de l'impact de la réforme sur les élèves :

Les méthodes pédagogiques restent éloignés des mécanismes d'apprentissages des enfants. Les contenus de formation sont toujours éloignés de leur réalité socio-économique. Le recours au programme officiel leur permet éventuellement de poursuivre des études mais il est très sélectif et le plus grand nombre n'en bénéficiera pas.

Pas de solution au problème des surâgés qui arrivent en situation d'échec au premier cycle.

Autres débouchés pas encore en place (formations professionnelles). Le système de bourses pour les élèves ayant réussi au CEP est finalement abandonné. Une question de fond : Comment les enfants ayant atteint le CEP participeront-ils ensuite au développement autonome de leur communauté ?

6. ÉVOLUTION, PERSPECTIVES, RECOMMANDATIONS

61. Évolution des principaux aspects qualitatifs

61.1. Qualité de l'éducation

C'est l'objectif principal du projet et nous avons beaucoup insisté dessus tant lors de nos visites, que de nos entretiens et la rédaction de ce rapport. Nos inquiétudes sur le plan pédagogique ne semblent pas partagées par l'ensemble de l'équipe et les responsables d'Initiative Développement et de PRODEVA, convaincus que les options choisies sont les bonnes et que les premiers résultats sont très favorables. Pourtant nous ne serons pas aussi optimistes.

Nous avons déjà évoqué les résultats des élèves ou la pratique pédagogique des maîtres. Ces aspects fondamentaux verront certainement une amélioration constante dans les années qui viennent, à condition toutefois que le niveau et la qualité de l'encadrement se maintiennent, que les améliorations matérielles prévues se fassent et que se stabilise le corps enseignant du projet.

Au-delà de ces améliorations, l'inadaptation des programmes officiels rend l'objectif de qualité difficile à atteindre. Le souci d'introduire les activités manuelles (ITAP) prévues dans le programme mais jamais appliqué, montre que l'équipe est consciente des apports à faire en priorité. Mais ce travail n'en est qu'au stade de la recherche et son introduction reportée. Il reste donc encore beaucoup à faire en matière de recherche pédagogique puis de formation des enseignants et si l'équipe d'encadrement actuelle a un potentiel intéressant, il n'en reste pas moins que l'entreprise est ardue. De fait, elle touche à la philosophie de l'éducation dans les pays en voie de développement et c'est une réflexion qu'il convient de mener et de confronter avec d'autres expériences éducatives. A lui seul le projet d'Ennery ne sera qu'une expérience de plus en Haïti, son modèle n'est pas forcément le meilleur ni ne sera reconnu s'il ne continue pas d'évoluer.

61.2. Intégration des programmes

Le peu qui existait autour du Volet Scolaire n'a pas résisté à la baisse d'implication des différents programmes et actuellement rien ne se fait. Cela montre que l'intégration des activités d'autres domaines est à prendre très au sérieux si l'on veut qu'elle soit effective et durable. L'intérêt de PRODEVA et des responsables de programme actuels sur ce thème devrait permettre la remise en place rapide d'un certain nombre d'activités, en particulier dans le domaine de la santé. Mais il n'y a pas encore de plan à longue échéance.

61.3. Participation des parents et des communautés

Si nous parlons de communauté, c'est que l'école, dans le cadre d'un projet de développement autonome, ne concerne pas seulement les parents d'élèves mais tous les habitants des zones concernées.

On ne note pas d'évolution remarquable dans la participation communautaire qui reste très réduite, mais c'est le cas sur la plupart des projets scolaires en Haïti. La réunion de parents à laquelle nous avons assisté à l'école de Mercredi était loin d'être convaincante. Non que les parents aient été absents ou passifs, au contraire, mais la réunion était menée sur le mode informatif d'une manière qui ne favorisait pas leur libre expression. Or il y avait au moins deux points d'importance sur lesquels ils se seraient volontiers exprimés plus longuement : le recrutement des maîtres et la construction de la nouvelle école.

L'animation des communautés par un animateur social (sous employé au vu de sa longue expérience du programme) fait double emploi avec celle prévue dans le rôle des coordonnateurs et des maîtres. Elle ne se limite pas à quelques techniques d'animation mais doit faire l'objet d'une réelle écoute et d'un processus de participation dans la prise de décision concernant l'école.

Il est inquiétant de voir que les communautés n'ont pas été consultées sur la réforme.

L'alphabétisation des parents est un élément fondamental mais doit-il être pris en charge par le programme au niveau actuel (logistique, salaires). Les activités de post-alphabétisation doivent être prévues à l'avance, l'expérience prouve qu'elles sont difficiles à obtenir et qu'en leur absence on n'atteint pas le niveau d'alphabétisation irréversible.

62. Évolution financière

Le manque de temps et d'informations à ce sujet ne nous permettent pas de faire une analyse détaillée de cet aspect. Les constructions et les équipements des écoles faisant l'objet d'un financement à part nous ne reviendrons pas dessus, préférant nous pencher sur les effets de la réforme au niveau des dépenses incompressibles du projet.

62.1. Évolution des effectifs d'encadrement du programme scolaire d'Ennery

Nous ne tiendrons pas compte des intervenants extérieurs, qui ont été nombreux et coûteux, puisque cela correspondait à un besoin ponctuel de la réforme.

Année	93-94	94-95	95-96	96-97	97-98
Maîtres	56	70	78	76	69
Coordonnateurs	11	10	9	8	8
Inspecteurs	2	3	3	3	2
Autres (RP, Log, AS)	2	3	3	3	3
Total personnels	71	86	93	90	82
Total élèves	2200	2157	2200	2193	2042
Taux d'encadrement	3,2%	4,0%	4,2%	4,1%	4,0%

Note : Pour l'année scolaire 96-97 le taux d'encadrement sur le Volet Scolaire des Bas Cahos était de 2,8%.

62.2. Évolution de la masse salariale mensuelle du personnel du programme scolaire d'Ennery

Ce calcul en monnaie locale (1 Gourde = 0,33 FrF) est basé sur la moyenne des salaires de chaque catégorie car nous n'avons pas eu le détail pour chaque employé. Nous ne tenons pas compte des postes non-pourvus pour l'année scolaire en cours.

Année	94-95	95-96	96-97	97-98
Maîtres	70 x 450	78 x 1300	76 x 1375	69 x 1450
Coordonnateurs	10 x 510	9 x 2750	8 x 3250	8 x 3650
Inspecteurs	3 x 1250	3 x 3750	3 x 7500	2 x 9000
Autres (RP, Log, AS)	14300	21100	24200	20500
Total	54650	168500	177200	167750
Total élèves	2157	2200	2193	2042
Coût de l'encadrement	25,34	76,59	80,80	82,15

Note : Dans le même temps, le coût de l'encadrement mensuel par élève sur le Volet Scolaire des Bas Cahos se maintient sous la barre des 30 Gourdes soit 2,7 fois moins.

Ce calcul, certes approximatif et incomplet, met cependant en évidence l'important surcoût de la réforme. On remarquera que si le taux d'encadrement baisse, la masse salariale elle, continue d'augmenter. Il est prévisible qu'elle continue de le faire compte tenu de l'augmentation de 85% des salaires des maîtres du service public cette année qui aura des répercussions importantes, voir dramatiques, sur l'ensemble du système éducatif. A quel niveau se stabilisera-t-elle ? Difficile de le prédire.

63. Perspectives et recommandations

63.1. La coordination avec les pouvoirs publics

L'actuel responsable du programme pense que l'Education Nationale n'est pas en mesure d'assurer un suivi correct des écoles du projet et qu'il n'est donc pas utile d'aller plus loin que de le faire connaître. Au niveau départemental, les contacts ont été pris et nécessitent seulement d'être entretenus. Il faut encore transmettre le dossier du projet et prendre rendez-vous avec le service de coordination avec le secteur privé du Ministère. Sans oublier la Direction de la Formation et du Perfectionnement, la Direction de l'Enseignement Fondamental et le service du Préscolaire, tous sourcilieux de savoir ce qui se passe. La reconnaissance des formations des maîtres est en jeu puisque la position du Ministère est de ne prendre en compte que les formations organisées ou reconnues par ses soins dans le cadre du Plan

National de Formation. Il faudrait aussi négocier l'assistance des maîtres du projet aux futures actions de formation du Ministère qui sont ouvertes à tous les secteurs. Il est dommage que les formations de cet été organisées par le ministère n'aient pas fait l'objet d'une demande officielle de la part du programme pour ses maîtres. De même qu'il faut veiller à ce que toutes les formations organisées sur le projet fassent l'objet d'une reconnaissance.

Le Ministère des Affaires Sociales doit aussi être contacté en ce qui concerne le préscolaire et pour lequel il est censé offrir des formations en hygiène et en santé.

Le Secrétariat d'État à l'Alphabétisation a été contacté et la collaboration est en place pour que ses programmes se fassent avec les parents d'élèves du projet d'Ennery.

63.2. Autres relations institutionnelles

- Les écoles étant du point de vue du statut encore presbytérales (plus pour longtemps ?), le Bureau Diocésain de l'Éducation peut leur apporter un soutien technique qui leur est normalement dû. L'inspecteur du préscolaire, très compétent, de ce bureau pourrait par exemple intervenir, ce poste n'étant actuellement pas pourvu sur le programme.
- Les intervenants extérieurs pour les formations des maîtres étant difficiles à trouver, il faudrait se tourner vers les organisations qui peuvent en fournir des compétents en matière d'éducation en milieu rural, plutôt que de faire appel à des "spécialistes" qui n'ont souvent aucune connaissance du milieu. (voir en annexe)
- Un partenaire naturel du Volet Scolaire d'Ennery est la Fondation Haïtienne de l'Enseignement Privé, en particulier la Confédération des écoles privées (non-confessionnelles), CONFÉPIH. Ce secteur est en cours de structuration mais il a le mérite de regrouper les écoles du secteur "non-public", sous-entendu à but non-lucratif. Les écoles communautaires par exemple, que le ministère cherche de son côté à inventorier et à tester comme solution au manque de couverture du système éducatif.
- Inter Aide et le projet scolaire des Bas Cahos :

Il y a là tout ce qu'il faut pour avoir des points de comparaison indispensables à l'observation des effets de la démarche de l'un comme de l'autre. Les quelques éléments de comparaison retenus dans ce rapport peuvent facilement être enrichis puis complétés. Les démarches auprès des autorités auraient plus de poids si elles étaient menées en commun. Des objectifs communs comme ceux des aménagements des programmes, les formations professionnelles ou la participation communautaire y sont plus avancés et pourraient économiser du temps et des moyens au programme scolaire d'Ennery. Enfin, la mise en commun des avancées et des retards sur les autres objectifs alimenterait la réflexion. Le contact doit être renoué avec ce programme, même si certaines activités, comme les formations des maîtres, ne peuvent être communes.

63.3. La participation communautaire

Le degré de participation et d'appropriation des actions par les communautés passe par un réel pouvoir de ces derniers dans la prise de décision. Elles doivent être consultées préalablement sur des questions de l'importance de celle de la réforme, le recrutement des maîtres en est un aspect qui a été malheureusement oublié. Elles doivent aussi être impliquées dans les négociations avec les partenaires tels que l'Etat. Citons par exemple le programme scolaire des Bas Cahos qui a fait une demande officielle pour qu'une de ses écoles soit reprise par l'Etat. Les contacts nécessaires ont été pris au niveau du service de coordination de l'enseignement privé au Ministère. Un des représentants de ce service ainsi que le Directeur Départemental de l'Education Nationale sont en charge du dossier après avoir assisté à une réunion avec le comité de parents d'élèves de l'école concernée.

63.4. L'organisation du travail

L'équipe d'encadrement du Volet Scolaire a besoin de se réorganiser et d'être plus écoutée. Actuellement les besoins des maîtres en suivi pédagogique sont importants et prennent tout leur temps. Le système vertical de fonctionnement multiplie les rapports écrits (il faut huit heures de lecture par mois pour les rapports des coordonnateurs, soit une journée de travail pour le responsable et les deux inspecteurs !) et manque de synthèse et de communication directe. Il n'y a eu aucune réunion des inspecteurs avec le Directeur de PRODEVA. Il est curieux de constater leur esprit d'équipe, favorable à un fonctionnement horizontal avec échange de compétences et de ne pas le retrouver dans la réalité.

L'équipe a aussi besoin d'être renforcée puisqu'il manque un inspecteur du préscolaire. Compte tenu du profil plus administratif que pédagogique de deux des actuels membres, le recrutement d'un pédagogue du préscolaire et du

primaire permettrait de dégager plus de temps pour la recherche pédagogique et les échanges institutionnels avec d'autres programmes.

Les profils de postes font parfois double emploi : Coordonnateurs/Maîtres, Inspecteur/Coordonnateur, animateur/Coordonnateur.

Le rôle du coordonnateur paraît assez limité quant au suivi pédagogique quotidien, limité à des vérifications techniques qui ne portent pas sur le fond des contenus et des méthodes. Malgré les vérifications des coordonnateurs, les corrections des cahiers des élèves par les maîtres sont souvent fausses, y compris chez les meilleurs.

Le contrôle administratif quoique nécessaire représente un travail énorme qui pourrait être simplifié.

Les paramètres de mesure régulière d'impact manquent et ne sont communs à aucun autre programme scolaire, sauf le suivi administratif des maîtres qui est le même que celui d'Inter Aide, ce qui les rend difficiles à analyser. D'autres indicateurs communs au Volet Scolaire des Bas Cahos pourraient facilement être mis en place :

- Activités des élèves en classe (temps de recherche active, situations de recherche) ;
- Performance des élèves aux examens trimestriels identique ;
- Test d'efficacité de lecture qui permet d'évaluer sur un échantillon d'élèves la rapidité et la compréhension puis de le comparer (des exemples de tests existent dans les fichiers de lecture individuelle employés en France et sont facilement adaptables au milieu par le choix du texte qui sert à l'évaluation) ;
- Le coût par élève du programme.

En guise de conclusion il paraît nécessaire de repenser la priorité et la répartition des tâches, l'organisation du travail de l'équipe d'encadrement et des équipes pédagogiques dans les écoles, en fait certains aspects du code d'éthique, quitte à revoir aussi les salaires. Il faut aussi stabiliser les équipes enseignantes des écoles dont la mobilité est incompatible avec l'objectif de qualité de l'enseignement. C'est un travail de fond qu'il est nécessaire de mener de manière participative et régulière sur un projet pilote de ce type.

63.5. Degré de viabilité

Le coût du nouveau modèle est élevé et le restera à cause de la masse salariale. La viabilité du projet dépend essentiellement des apports extérieurs puisque l'Etat n'est pas en mesure de prendre en charge même partiellement les salaires avant très longtemps. Les parents n'ont pas les moyens suffisants pour l'assumer plus que sur des aspects matériels en dehors des investissements lourds. Pour l'instant, il n'y a rien d'autre en vue que la fidélité du financeur actuel.

63.6. Validité de la démarche en cours

La pertinence de l'objectif de qualité est entendue, mais qu'entend-on exactement par qualité de l'éducation ? La résumer aux seuls résultats des élèves aux examens officiels ce serait occulter les enjeux de la scolarité de la majorité des enfants qui n'atteindront pas ce niveau d'étude ou qui ne pourront pas continuer ensuite. On sait que ceux qui réussissent et ont la chance de poursuivre leurs études reviennent rarement travailler dans leurs communautés d'origine, ce phénomène est général en Haïti. Dans le cadre de la promotion pour un développement autonome des populations rurales, cet objectif de qualité doit se décliner en fonction des possibilités, des besoins et des désirs des bénéficiaires. Il y a donc d'autres facteurs de réussite de l'éducation et il faut en tenir compte. Qu'attendent exactement les parents de l'école ? La réponse habituelle est un avenir meilleur pour leurs enfants. Elle est très incomplète et reste assez peu étudiée alors que tous les projets scolaires y trouveraient des éléments porteurs.

L'intégration possible du projet à l'Education Nationale était un des points essentiels de la réforme. Or il est apparu, assez tardivement sur ce projet (cela n'a été confirmé qu'en avril 97 au niveau du programme par un rendez-vous avec le Directeur Général de l'Education Nationale) alors que d'autres savaient à quoi s'en tenir depuis longtemps, qu'il ne fallait pas compter dessus ni à court ni à moyen terme. Le manque de garanties sur ce point au moment de lancer la réforme aurait dû inciter à plus de prudence.

Le bien fondé de la démarche en cours est difficile à évaluer à ce stade du programme. Il manque essentiellement des données sur les effets à long terme pour pouvoir donner une réponse simple. Le respect du droit des enfants à l'éducation et l'augmentation de leurs choix personnels sont incontestablement positifs. La viabilité, le risque de fuite des ressources humaines, le manque de réponse à des besoins des communautés, l'absence d'engagement ferme des pouvoirs publics sont autant de questions cruciales. Il n'est pas souhaitable de remettre en cause l'ensemble de la démarche mais il est évident qu'il faut l'adapter en fonction de ces données.

Rapport de M. Bernard HOISNARD

PREAMBULE

Nous nous sommes efforcés d'ordonner nos observations à partir de deux périodes :

1994-1997 : Gestion commune ID et PRODEVA

Nouveaux objectifs.

Bilan des réalisations.

1997-1998 : Gestion PRODEVA.

Nouveau Responsable du Projet.

Etat des lieux après la rentrée.

Les résultats du projet "Ecole de référence" ne peuvent être appréciés en leur totalité qu'au terme d'un cycle complet : les 6 années de L'Ecole Fondamentale.

Toutes nos observations doivent donc être appréciées en fonction de ces deux axes.

1. LA METHODOLOGIE DE L'EVALUATION - SA MISE EN ŒUVRE - IMPRESSIONS QUI EN DECOULENT

Les deux évaluateurs du Volet scolaire se sont répartis les visites des écoles publiques, des écoles privées et les rencontres avec les responsables locaux. Au début de la mission, ils ont visité ensemble trois écoles pour harmoniser leur méthode. Ils ont parfois participé conjointement aux rencontres de certaines personnalités (voir liste détaillée en annexes).

Les trois formateurs les ont toujours accompagnés ainsi que le directeur de PRODEVA, pour deux journées complètes.

11. Visites du terrain

La visite complète et détaillée de chacune des huit écoles du Programme scolaire d'Ennery s'est déroulée de la manière suivante :

- Arrivée des évaluateurs à 8 heures,
- Entretien d'ordre général avec le coordonnateur,
- Examen de tous les comptes-rendus obligatoires : contrôles de la présence et de l'exactitude des élèves et des maîtres, cahier de contrôle de la préparation écrite des maîtres,
- Entretien destiné à tester la capacité du coordonnateur à assumer ses fonctions et la manière dont il conçoit son travail d'animateur dans trois secteurs : administratif, scolaire, social,
- Evaluation des maîtres,
- Visite de chaque classe,
- Réunion avec les maîtres pendant plus d'une heure, les sujets découlaient directement des dysfonctionnements constatés lors des visites de classe. Il s'agissait de valoriser les aspects positifs constatés et d'améliorer certaines méthodes utilisées.

12. Premières impressions

Tous les entretiens se sont déroulés dans un climat de confiance sans doute relative. Ils ont été très réconfortants : ils ont montré que les maîtres avaient dans une certaine mesure conscience des modifications à introduire dans leurs techniques d'enseignement.

Ils ont constitué pour nous dans un contexte parfois bien décevant une raison d'espérer : une formation bien conçue et bien conduite, s'appuyant sur les urgences, avec des méthodes adaptées aux particularités des maîtres peut parvenir progressivement à donner à l'enseignement dans les écoles du Programme d'Ennery une qualité sans doute unique dans le paysage scolaire haïtien.

Ceci permettrait de valider leur titre d'écoles de référence et justifierait l'importance des moyens mis en œuvre par les bailleurs de fonds.

13. Impact des écoles du programme dans le secteur d'Ennery

Cet impact peut être très important car l'image de marque des "écoles PRODEVA" (tout le monde les désigne ainsi maintenant) peut, par contagion, faire évoluer lentement l'enseignement dans la région d'Ennery.

Nous avons perçu des signes encourageants lors des visites d'écoles privées :

- Les maîtres de l'école St François d'Assise proche du Centre de Formation, ont participé à un stage de formation ils attendent impatiemment le prochain stage,
- Le directeur de l'Ecole Nationale de Camarth, qui percevait exactement le double de son collègue coordonnateur de l'Ecole PRODEVA de Camarth, à qui le gouvernement vient de promettre une augmentation de 80%, très aléatoire faute de moyens financiers du Ministère de l'Education Nationale a inscrit son fils à l'école PRODEVA pour qu'il ait plus de chance d'obtenir le CEP. Il conseille à ses amis d'en faire autant.

Très impressionné par notre présence (nous étions trois), le Directeur de l'école de Sainteté a demandé en créole au Responsable du Volet Scolaire si PRODEVA ne pouvait pas faire quelque chose pour l'aider en conseillant ses jeunes maîtres. Ceux-ci sont en 9^{ème} au collège de St Michel l'après-midi et le matin ils enseignent à l'Ecole dont la seule ressource est l'écolage (contribution de parents de 50 gourdes -16,66F par an).

N'y aurait-il pas, à partir de ces faits, un possible objectif à long terme pour le Programme Intégré d'Ennery : les écoles PRODEVA considérées comme Ecoles de Références avec le Centre de Formation pourraient devenir un pôle de formation des maîtres du secteur d'Ennery dans un premier temps et au-delà par la suite ?

2. ETAT DES LIEUX CIRCONSTANCIE ET REMARQUES

21. Implantation des écoles du programme dans la zone d'Ennery et conséquences dans le fonctionnement des écoles

Pour comprendre les difficultés de fonctionnement des Ecoles du Programme, il est indispensable de préciser leur situation géographique.

La zone d'Ennery est très étendue, l'habitat est très dispersé. Ennery compte plus de 35 000 hab., soit 150 hab. au Km². C'est une vallée dans laquelle coule la rivière d'Ennery, elle est encaissée entre deux montagnes ou mornes qui s'élèvent à plus de 1 000m (voir croquis de la Région en annexe).

Ennery ne dispose ni d'électricité, ni de téléphone, ni de distribution de courrier. Ces services ne se trouvent qu'aux Gonaïves, chef-lieu du département de l'Artibonite, à 30km.

Il y a une seule bonne route, celle qui va des Gonaïves, chef-lieu du département de l'Artibonite, vers le Cap Haïtien au nord de l'île. A partir d'Ennery, une piste en très mauvais état, coupée par de nombreux gués se dirige vers St-Michel-de-l'Attalaye. Pour atteindre sept écoles sur huit, il faut emprunter un sentier de montagne pour un trajet qui va de 20 minutes à 2 heures :

<i>Nom des Ecoles</i>	<i>Durée des trajets</i>
La Rivière	45mn sentier, 1h de piste
Savane Carrée	50 mn de sentier, 1h 10 de piste
Ca Marthe	2h de voiture/ piste difficile
Puilboreau	30mn
Mercredi	2h dont plus de 30mn de sentier très difficile
Garotie	1h dont 40mn de sentier difficile
Chemin-Neuf	40mn de voiture /piste difficile
Michaud	20mn de voiture/2h de marche.

Ces longs trajets font de chaque visite d'école des formateurs ou du logisticien une petite expédition qui prend du temps. Le Responsable du Programme met des logements en location à la disposition des maîtres pour éviter de longs trajets. Certains préfèrent habiter les Gonaïves.

22. Les locaux - Mise en évidence du lien entre les locaux et la qualité de l'enseignement

Pour 5 écoles du Programme visitées par BH, 2 fonctionnent dans leurs propres locaux (Camarth et Mercredi). Il est à noter qu'à l'Ecole de Camarth, seules 3 classes ont leur propre salle, toutes les autres sont réunies à deux dans une même pièce. Les 3 autres écoles fonctionnent dans des églises. A l'origine, toutes les écoles du programme étaient des écoles presbytérales prises en charge par INTER AIDE en 1982.

Des écoles visitées par Vincent LAROUSSIGNIE, 2 ont leurs locaux propres (Savane Carrée et Michaud), Chemin Neuf fonctionne dans une église.

Au total, sur huit écoles, 5 fonctionnent dans une église, 3 dans leurs propres locaux mais pour l'une de ces écoles, 5 salles accueillent deux classes à la fois. Pour expliquer l'utilisation des églises, il faut se rappeler qu'avant 82, toutes ces écoles étaient sous l'autorité de l'Évêché des Gonaïves et de la Paroisse d'Ennery.

A l'heure actuelle, les contacts avec l'Eglise se limitent à des relations de bon voisinage avec le Curé d'Ennery et l'Evêque des Gonaïves. Mais une situation pluri-religieuse, c'est-à-dire l'accueil dans une même école d'enfants de religions différentes, impose une neutralité qui constitue à juste titre, l'un des principes des écoles PRODEVA.

Ces églises sont toujours réservées au culte. Chaque vendredi après la classe, il faut déménager le mobilier scolaire, remettre l'église en l'état pour accueillir les fidèles. Le lundi matin, on réinstalle l'école. C'est pour le moins beaucoup de travail et de temps.

Observations sur la situation des trois écoles qui fonctionnent dans une église : La Rivière, Puilboreau, Garotie.

Qui voit pour la première fois une école fonctionner dans ces conditions : 6 à 8 groupes de 25/30 enfants réunis dans une même salle, est plutôt surpris.

Qui n'a pas passé une matinée entière dans une telle école, qui n'a pas assisté à la croissance inexorable du niveau sonore au fur et à mesure que la matinée s'avance, ne peut imaginer les conditions dans lesquelles on oblige maîtres et enfants à travailler.

Cette situation diminue considérablement l'efficacité que l'on est en droit d'attendre de l'important travail de préparation écrite des maîtres. Et presque tous les établissements scolaires (y compris les collèges d'Ennery et d'ailleurs) fonctionnent dans ces conditions.

Il est évident que dans une situation d'urgence l'utilisation des seuls locaux en dur, les églises, constituait une solution de bon sens. Mais cela dure depuis 15 ans pour les écoles du Programme et rien n'est fait pour limiter le niveau sonore par des mesures de bon sens qui ne coûtent rien.

Des solutions immédiates et peu coûteuses :

- Installer la classe à l'ombre d'un arbre ou comme on l'a fait dans plusieurs endroits, sous une tonnelle. La pluie est rare et dans ce cas on s'abrite dans l'église ; deux classes ont déjà adopté la solution de l'arbre,
- Sortir pour certaines activités : communication orale en créole ou en français, chant, poésie,
- Apprendre aux maîtres à conduire la classe en silence,
- Utilisation systématique de l'ardoise,
- Suppression de la lecture collective à haute voix ou plutôt à pleine voix,
- Suppression des inutiles répétitions et réponses collectives.

Pour obtenir ces modifications du comportement des maîtres, il faudra beaucoup de patience, de persévérance et de temps aux formateurs. Il est à noter que les deux écoles (Mercredi et Camarth) qui ne fonctionnent pas dans une église obtiennent, nous a-t-il paru, de meilleurs résultats. L'école de La Rivière où le coordonnateur intervient pour limiter le niveau sonore, fonctionne dans d'assez bonnes conditions. Bien entendu, la construction prochaine de 4 ou 5 écoles qui, semble-t-il, va démarrer prochainement, transformera radicalement la situation.

23. Les enfants - La place qui leur revient

Dans le descriptif des différents acteurs du processus éducatif ainsi que dans les commentaires qui vont suivre, c'est l'enfant qui occupe la première place.

Tous les intervenants, maîtres, coordonnateurs, logisticien, Inspecteurs-Conseillers pédagogiques ou Responsable du programme doivent se considérer au service des enfants. Les parents les leur ont confiés en étant prêts à beaucoup de sacrifices pour les instruire. Ils sont tous analphabètes, l'enseignement est leur seule lueur d'espoir.

23.1. Les Ecoles du Programme d'Ennery dans le contexte haïtien où le droit de l'enfant à une éducation digne de ce nom est un exploit

Il faut savoir que l'enseignement en Haïti est l'entreprise la plus florissante. Sur les murs de Port-au-Prince, fleurissent, à se toucher, des inscriptions accrocheuses et colorées, signalant un établissement scolaire dispensant le meilleur des enseignements. Ce sont les écoles " *Borlette* ", nom d'une loterie, proches de l'escroquerie.

C'est pourtant impressionnant et réconfortant de voir chaque matin sur toutes les routes d'Ennery, sur les sentiers de montagnes, cette foule d'enfants et d'adolescents. Ils sont tous, même les plus pauvres, vêtus de l'uniforme aux couleurs

de leur école. Ainsi, il n'y a plus de pauvres ni de riches. En apparence, ils sont tous égaux, ils ont tous droit à une éducation correcte

Dans les huit écoles du volet scolaire du programme intégré d'Ennery, ils ont aussi un droit qui n'est accordé qu'à très peu d'enfants d'Haïti : le droit à un enseignement bien structuré et le droit à un matériel scolaire déjà bien étoffé.

Cette situation matérielle exceptionnelle exige une contrepartie. Elle impose un devoir rigoureux à toutes les personnes concernées : s'interdire tout gaspillage dans la consommation des fournitures scolaires par souci de saine gestion des fonds mais aussi par pudeur.

Les enfants des écoles voisines ont à peine un crayon, parfois un cahier, c'est tout. La perte d'un stylo est un drame qui entraîne souvent une douloureuse séance de "fouet". Ce fait rapporté par la Directrice de l'Ecole St François d'Assise, toute proche du Centre de Formation d'Ennery permet d'évoquer avec prudence le problème des enfants battus en Haïti. Il est difficile d'en dire plus.

Il est réconfortant d'entendre le logisticien chargé de gérer son stock entreposé dans un local bien organisé. Ce dernier nous a expliqué comment il conçoit sa tâche : mettre le matériel à la disposition de chaque école. Dans le paysage montagneux d'Ennery, il faut être un solide marcheur pour apporter aux écoles tout le matériel, souvent sur la tête, par des sentiers difficiles. Les parents aident facilement, il suffit de demander.

L'examen des registres du logisticien a bien confirmé ses propos. Il est moins facile d'affirmer que tous les responsables partagent ce souci de gestion impitoyable : il suffit de regarder certaines corbeilles à papier.

Depuis la rentrée, le responsable du projet a décidé, en accord avec ses adjoints, que chaque élève disposerait de 5 cahiers : un pour chaque matière. Le bien-fondé de la décision a-t-il été mûrement pesé, l'étude du surcoût a-t-elle eu lieu ?

23.2. Un droit de l'enfant : l'apprentissage de l'hygiène

La situation sanitaire des 8 écoles du Programme est loin d'être satisfaisante sur le plan sanitaire :

- Faute du personnel nécessaire aucune visite n'a eu lieu depuis plus d'un an. Il existe pourtant des cas dramatiques : une petite fille de 4 ans de l'école de Garotie est en train de devenir aveugle. Le retour du RP Santé doit rapidement améliorer la situation.
- Aucune école ne dispose de la moindre goutte d'eau, les réservoirs construits par le volet hydraulique sont vides, sans parler du lavage des mains, de ce que boivent les enfants en période de grosse chaleur, la purification de quelques litres d'eau est-elle possible ? Je n'ai pas la réponse.
- Il n'existe pratiquement pas de latrines ; une ou deux parfois, fermées à clé et utilisées seulement par les maîtres.

A la récréation, les 250/300 enfants s'éparpillent dans les millets, autour de la cour et font leurs besoins. Ils laissent parfois derrière eux un papier sale. L'environnement de l'école est peu ragoûtant et le risque de contamination est grand.

Pourquoi n'a-t-on pas pensé à une solution d'urgence type "feuillées" ? Une conversation avec le Responsable du Volet agricole me permet de dire que c'est facile à réaliser : deux tranchées, une pour les garçons, une pour les filles, des planches percées, des cloisons végétales ?

23.3. Les enfants et les problèmes de nutrition

Surtout dans les écoles des secteurs les moins favorisés, Garotie par exemple, les enfants ont faim. Ils partent de chez eux à 6h30 en général, ils ont entre 30 et 60 minutes de trajet et ils ont parfois travaillé avant de partir : sarclage, corvées d'eau. D'après les maîtres, certains partent pour l'école le ventre vide. Comment peut-on leur demander d'être attentifs à partir de 10h30 ? Plusieurs petits du préscolaire dorment d'ailleurs sur leur table.

La distribution de biscuits Akamil, fabriqués par les parents avec des ingrédients fournis par le volet agricole est une excellente initiative. Mais depuis la rentrée (début octobre et nous sommes fin novembre), les ingrédients n'ont pas encore été livrés.

Quelques enfants peuvent cependant manger : ceux qui ont quelques centimes achètent un peu de nourriture, des friandises même, aux marchandes installées dans chaque école, parfois tout près de la porte d'entrée. Il est évident que

les enfants qui sont partis tôt le matin, le ventre vide n'ont pas ces quelques centimes, et ils repartiront à midi, le ventre vide. Cette situation semble être entrée dans les habitudes. Mais les parents d'élèves, toujours prêts à aider l'école, ne pourraient-ils pas organiser une petite collation en plus ou en attendant la fabrication des Akamil ?

24. Les maîtres - Acteurs directs de l'acte éducatif

24.1. Les conditions de travail des maîtres

Au centre du dispositif éducatif, cette équipe des maîtres est l'acteur essentiel de la réussite ou de l'échec de la scolarité de chaque enfant. Leur tâche quotidienne est difficile et fatigante : il est plus difficile d'assurer la bonne marche quotidienne d'une classe que d'évaluer ou de conseiller plusieurs dizaines de maîtres.

Si les responsables du Programme doivent exiger de chaque maître tout ce que précise le Code d'Ethique, si leur devoir est d'évaluer avec objectivité la manière dont il amène chaque enfant à acquérir les savoirs et les savoir-faire fixés par les objectifs du Programme, ils doivent aussi assurer sa formation et son perfectionnement. La réussite ou l'échec des actions de formation dépend pour une large part de la nature des relations Responsables Formateurs /Maîtres.

Il nous a semblé, au cours des visites des écoles que les relations des responsables avec les maîtres étaient plutôt assez cordiales. Donc pas trop d'inquiétude à ce sujet. Le déroulement de l'inspection qui peut selon les cas, durer une heure ou plus, suivant les objectifs que l'Inspecteur Conseiller Pédagogique s'est fixé, pourrait s'assouplir. Il faudrait aussi peut-être contrôler, au fur et à mesure que se déroule la leçon, le travail écrit de chaque élève.

24.2. La stabilité de l'équipe des maîtres

Un point est plus préoccupant : la stabilité de l'équipe des Maîtres. En avril 97, Nathalie MOUZAY posait la question :
*"A force de vouloir sélectionner les meilleurs chaque année,
ne risque-t-on pas de déstabiliser la structure ?"*

En effet, il nous a semblé que dans certaines écoles, la structure court effectivement le risque d'une déstabilisation. Des maîtres qui appartiennent à la communauté, avec plus de 8 ans d'ancienneté, ayant parfois participé à la construction de l'école ont été licenciés sans beaucoup de ménagement. Leur "niveau académique" (ou formation de base) était insuffisant, ils ne pouvaient donc tirer aucun profit de la formation. Ils ont été remplacés par de jeunes Maîtres recrutés hors de la Communauté. Ces constatations appellent deux remarques :

1. Validité et fiabilité des procédures d'évaluation du niveau des maîtres : en particulier, les tests psychotechniques niveau IPA : raisonnement, logique divergente, et rationalité nous semblent peu en rapport avec l'objectif de l'évaluation.
Comme quelques bons maîtres de l'Education Nationale en France, nous avons échoué à ces tests. Nous savons ce qui nous attend, si nous étions à Ennery. On ne doit pas renvoyer aussi rapidement une vingtaine de maîtres sur 70, on ne doit pas s'apprêter à "purger" à nouveau l'équipe d'une vingtaine de maîtres. Et le coût des 3 années de formation, que devient-il ? Bien entendu, il faut se séparer des maîtres dont l'amélioration semble trop incertaine, mais avec d'autres moyens d'évaluation de leur niveau culturel.
2. L'impact de ces renvois dans la communauté peut être lourd de conséquences. Nous en avons été les témoins lors d'une réunion de parents d'élèves. Il serait fort dommage de remettre en cause l'action entreprise depuis plus de 10 ans pour responsabiliser les Parents d'Elèves. Cette action porte ses fruits, nous pouvons l'assurer. Il serait dommage qu'un sentiment d'injustice et de frustration envenime les relations avec l'association.

24.3. Le salaire des maîtres

Certainement mieux payés que les maîtres des écoles privées ou religieuses (il ne nous a pas été possible d'avoir des renseignements précis), les maîtres du Programme d'Ennery gagnent en moyenne 1 000 gourdes par mois (330F environ) contre 500 gourdes en 1994. Pour Haïti, c'est un salaire décent.

La comparaison avec le salaire des Maîtres de l'Education Nationale haïtienne (2 000 Gourdes + 80% d'augmentation dans les années à venir, promesse peu réaliste d'un gouvernement démissionnaire) risque de provoquer des revendications coûteuses.

Un autre risque : la bonne image de marque des Ecoles PRODEVA, la compétence accrue par des stages de formation, investissement indispensable mais coûteux, peuvent inciter les maîtres à "rentabiliser" leur efficacité accrue, en ouvrant leur propre école, en se faisant recruter aux Gonaïves ou à Port-au-Prince. C'est le Programme Intégré d'Ennery qui en pâtirait.

24.4. Statut social des maîtres dans la communauté d'Ennery

Leur mise fort soignée en classe (comme en ville lors d'un enterrement), les font apparaître comme des cadres moyens dans une société très hiérarchisée.

Leur impact social va croissant : le Président du CASEC d'Ennery est un maître d'une école PRODEVA, le Maire de Plaisance, ville de plus de 10 000hab ; est un ancien maître de l'Ecole de Mercredi. C'est un résultat positif pour l'impact social du Programme Intégré d'Ennery.

24.5. Comment les maîtres conduisent-ils leur classe ?

Tous les maîtres préparent par écrit leur journée de classe. Ce travail exige au moins deux à trois heures. C'est la condition première d'une lente rénovation des méthodes d'enseignement qui a été mise en place en 3 ans.

Pour que les écoles retenues méritent avant 3 ans le titre d'école de référence", il faut maintenant entreprendre une amélioration qualitative de l'enseignement. L'observation prolongée de chaque école, de chaque classe, les réunions de tous les maîtres nous amènent à formuler les observations suivantes concernant la manière dont les maîtres conduisent leur classe.

Le tableau, le livre sont souvent mal utilisés :

L'écriture au tableau est plutôt négligée, irrégulière, même pour une leçon dite d'écriture. Nous avons rencontré un seul maître qui présentait une quasi calligraphie : elle se retrouvait dans les cahiers des enfants. Cette observation n'est pas un simple détail : le maître est un exemple, une référence constante pour ses élèves. C'est même une des composantes essentielles du processus éducatif.

Comment exiger des élèves des cahiers bien tenus, des écritures régulières quand les corrections sont hâtivement griffonnées dans la marge, quand les exercices écrits au tableau et que les élèves copient sont mal disposés ?

Peu habitués à la situation exceptionnelle des écoles du Programme (chaque élève dispose des manuels de base), le maître utilise peu ou mal le livre. Une formation s'impose dans ce domaine.

Les élèves sont trop souvent passifs :

Le maître parle, les élèves écoutent plus ou moins, le maître écrit au tableau, les élèves regardent. Il n'y a dans cette situation aucune certitude quant à l'activité réelle des élèves, condition première de l'accession aux savoirs, aux savoir-faire. Le rôle du maître est d'organiser constamment l'activité des élèves. C'est facile avec une simple ardoise.

Les réponses ou les répétitions collectives à haute voix sont aussi inefficaces que fatigantes :

Les réponses collectives ne permettent aucun contrôle : quels sont les élèves qui n'ont pas compris ?
Un nombre ou un résultat d'opération écrit sur l'ardoise, c'est un contrôle individuel immédiat et rapide.

L'apprentissage de la lecture exige des aménagements certes nécessairement prudents et progressifs, mais à entreprendre immédiatement :

Le procédé d'apprentissage de la lecture le plus couramment utilisé est la lecture collective à haute voix. On y retrouve son inconvénient majeur : l'absence de tout contrôle. La lecture expressive et individuelle à haute voix est un excellent contrôle de la compréhension d'un texte, mais elle doit être très bien préparée, phrase après phrase.

L'apprentissage de la lecture exige l'application constante d'un principe simple : il faut toujours associer compréhension et lecture. L'un des membres de l'équipe des Formateurs maîtrise parfaitement la théorie et la pratique de la lecture silencieuse, il faut lui donner carte blanche pour une patiente entreprise de formation.

Un mauvais usage du " par cœur " :

Des lycéens de 1ère du Lycée d'Etat d'Ennery nous ont fournis involontairement la preuve des conséquences désastreuses d'une lecture à haute voix sans compréhension. Chaque soir, ils étaient des dizaines à venir sous nos fenêtres profiter de l'éclairage électrique du Centre de Formation. C'est une fonction inattendue que le Centre n'a pas inscrite dans ses objectifs mais qui laisse à penser qu'il pourrait jouer à Ennery le rôle de Centre Culturel.

Ces lycéens répétaient à haute voix, inlassablement, avec courage leurs leçons. Il suffisait de les écouter répéter la même erreur (en chimie, H = oxygène, O = hydrogène par ex.), pour se rendre compte qu'ils éprouvaient de sérieuses difficultés de lecture et de compréhension en Français. Quelle est la valeur d'un baccalauréat obtenu dans ces conditions ? Bac = niveau académique exigé chez les maîtres du Programme d'Ennery. Que penser des résultats du Bac 97 : 7% de reçus au 1^{er} tour. Rappelons que le baccalauréat est le niveau académique exigé pour les maîtres du Programme d'Ennery.

Il faut donc entreprendre immédiatement pour tous les maîtres des Ecoles du Programme d'Ennery un patient travail de "déconditionnement" par la stratégie de formation suivante :

Montrer par l'exemple d'une "leçon référence" faite par un Formateur ou par un Maître Formateur et non par des interventions trop théoriques et coûteuses de spécialistes des Sciences de l'Education, ce que sont les exercices très simples de lecture silencieuse.

C'est immédiatement possible, je l'ai fait à l'Ecole de La Rivière devant une classe 5e AF. Ces enfants haïtiens sont admirables, ils ont immédiatement compris ce que je leur demandais. Et quel dynamisme après la torpeur de la mélodie bruyante d'une gênante lecture collective à haute voix, bien sûr, dans une église !

Cette démarche de formation n'est pas coûteuse. Les 2 Inspecteurs Conseillers sont capables de la mettre en œuvre.

En conclusion de ce trop long chapitre pourtant non exhaustif sur les maîtres, acteurs essentiels de la formation des enfants d'Ennery, il semble possible d'affirmer que si les choses bougeaient même légèrement dans le sens indiqué, les Ecoles de références mériteraient rapidement leur nom.

25. Les coordonnateurs

Le coordonnateur assure les fonctions de Directeur d'Ecole. Quel que soit le nombre de classes dont il est responsable, il n'est pas en charge d'élèves. Il est chargé de contrôler rigoureusement la présence et l'exactitude des maîtres et des élèves, le travail écrit quotidien des maîtres.

Les coordonnateurs ont certainement participé à la mise en place de bonnes habitudes. Mais leur rôle de relais des actions de formation des 2 Inspecteurs Conseillers pédagogiques n'apparaît guère. C'est un objectif qu'il est nécessaire de se fixer dans les mois à venir.

A la suite de ces entretiens, il est possible d'exprimer une première impression avec toutes les précautions d'usage sur les sept coordonnateurs et le coordonnateur assurant les fonctions à titre provisoire tout en faisant classe. Voici ces impressions :

Ecoles	Evaluateur	Impression prudente
La Rivière	Bernard	Favorable
Savane Carrée	Vincent	Favorable
Camarth	Bernard Vincent	Défavorable (absent)
Puilboreau*	Bernard Vincent	Favorable Favorable
Mercredi	Bernard	Favorable
Garotie	Bernard	Nettement Défavorable
Chemin Neuf	Vincent	Défavorable, n'a jamais enseigné
Michaud*	Vincent	Favorable

*Coordonnateur à titre provisoire continuant à faire classe.

Les évaluateurs ont établi pour chacun des coordonnateurs un rapport détaillé qui pourra être fourni si nécessaire.

26. Les contenus d'enseignement

L'analyse des contenus d'enseignement est plutôt aisée puisque les écoles du Programme d'Ennery ont adopté le Curriculum de l'Ecole Fondamentale en Haïti depuis 1994.

Ce choix s'inscrit dans la mise en cohérence des contenus des Ecoles d'Etat et des Ecoles du Programme d'Ennery. Il se concrétise par la création d' "Ecoles de Références" qui respecteront les principes exacts de fonctionnement d'une Ecole Fondamentale Officielle quant aux critères :

- De qualité de l'enseignement et du niveau des maîtres,
- Du nombre défini d'enfants par classe avec un bâtiment adéquat,
- De l'existence d'un cycle complet du PS à la 6^{ème} année et surtout un contenu pédagogique en conformité avec le Curriculum de l'Ecole Fondamentale.

L'objectif à moyen terme est d'obtenir de l'Etat un label officiel de qualité et aux écoles du Programme d'Ennery un statut d'Ecole d'Etat, statut encore à définir pour éviter surtout de noyer la spécificité positive des Ecoles dans le "marigot des écoles" d'Etat.

L'entretien, au Ministère de l'Education Nationale, avec Monsieur le Directeur de la Formation des Personnels, en attente de la nomination d'un Ministre, ne nous a pas tellement rassurés quant à la possibilité d'une telle décision. Il nous a paru tout à fait d'accord sur le principe mais évasif quant à l'éventualité d'une décision.

Ce curriculum a surtout le mérite d'exister. Pour les matières actuellement publiées : Créole oral et écrit, Français oral et écrit, Mathématiques, histoire, Géographie et Sciences, le travail de formation de l'équipe d'animation a permis d'amorcer la mise en œuvre de ce Programme. Mais le choix ambitieux des objectifs, la réalité scolaire en Haïti, le faible niveau culturel des maîtres exige un travail de fourmi pour aider les maîtres à modifier leurs comportements pédagogiques.

Une "refonte" de ce programme a été amorcée par les 2 Inspecteurs Formateurs. Il serait très utile d'établir une méthodologie rédigée en termes simples et clairs, adaptée aux capacités intellectuelles des maîtres. Ces deux formateurs en ont la compétence. Un excellent travail pour améliorer une méthode de lecture plutôt désuète a été rédigé.

Les modifications dans le comportement des maîtres ne pourront s'obtenir que par l'insufflation à doses homéopathiques, d'une information très progressive, mais fortement insistante et répétitive, portant d'abord sur les changements les plus à la portée des maîtres.

Si les contenus proposés en Créole, en Français et en Sciences ne prêtent guère à critique, le programme de Mathématiques est plus difficile à accepter en l'état.

L'apprentissage de la lecture se fait en Créole. Une étude comparative du fonctionnement de ces deux langues pourrait faciliter le passage de la lecture en Créole à la lecture en Français pour certains enfants. Le programme de Sciences n'est guère convaincant. Il sera proposé aux formateurs un "Eveil aux Sciences" qui semble adapté à la situation en Haïti.

27. Les stages de formation

A plusieurs reprises dans ce rapport, la formation des maîtres, condition première vers une évolution qualitative de l'enseignement dans les écoles du Projet, a été abordée. Il s'agit ici de faire un bilan des formations depuis 94- 95. A partir des deux rapports annuels du volet scolaire mis à notre disposition 94-95 et 95- 96.

Rapport 94-95.	Rapport 95-96
Premiers stages : été 95. Durée des stages : 258 heures. Effectifs : 86 stagiaires Intervenants : CFP, Spécialistes et Intervenants extérieurs. Contenus du stage : pas d'information Bilan du stage : pas d'information.	Une unité de formation gère directement toutes les formations Session expérimentale de deux semaines en avril. Durée des stages : 4 à 6 semaines, 464 heures cumulées Stages de formation des 7 maîtresses du Préscolaire avec participation d'une intervenante extérieure durant toute l'année.
Une étude comparative de l'évolution du coût de ces stages est nécessaire	

Il nous est difficile de porter une appréciation précise sur le degré d'efficacité de ces stages : nous n'avons pas d'informations concernant les contenus. Notons cependant la qualité de certaines préparations écrites, l'utilisation de techniques de conduite de classe inhabituelles en Haïti et des résultats parfois probants.

Par exemple, à l'issue d'une leçon de grammaire bien conduite, une classe de 5e année, en fin de matinée, a pu inventer par écrit et sans fautes d'orthographe, 5 phrases écrites en bon français. 3 élèves sur 27 ont échoué. Ceci constitue, nous l'avons déjà écrit, un irréfutable test d'évaluation du travail des élèves et du maître, évaluation fiable et peu coûteuse.

Des stages visant à l'appropriation par les maîtres de techniques de conduites de classe mieux adaptées doivent impérativement être organisés au plutôt. La réussite de l'action engagée en dépend pour une large part.

28. Comparaison avec différentes écoles du secteur d'Ennery

L'un des objectifs de l'évaluation était l'étude comparative du fonctionnement des 8 écoles du Programme Intégré d'Ennery avec celui :

- De plusieurs écoles nationales (Camarth et Ennery),
- De plusieurs écoles privées Camarth Sainteté et St François d'Assise à Ennery,
- Du programme Solidarité Laïque de Jérémie ; un entretien avec Mme Desportes, la responsable, a permis de caractériser la spécificité de ce programme. (voir annexe) ;
- Du Programme scolaire d'Inter Aide dans les Bas-Cahos.

Pour les écoles n'appartenant pas au Programme d'Ennery, il n'était pas possible, de procéder à un examen approfondi. La Directrice de l'Ecole St François d'Assise nous a permis de visiter chaque classe. Un long entretien a permis de bien appréhender la situation de cette école. Seul, le Directeur de l'Ecole Nationale d'Ennery a mis rapidement fin à un deuxième très bref entretien : nous avions 15mn de retard. Le Directeur de Camarth étant absent, nous avons pu rester quelques instants avec chaque maître.

Pour la comparaison des écoles de la zone d'Ennery, seul un faisceau d'informations et les visites plus ou moins rapides nous ont permis de dégager une impression d'ensemble.

La difficulté de circuler en Haïti empêche une mise en commun des informations concernant leur programme. Ainsi, l'accès de Jérémie par la route est si long qu'un petit avion est nécessaire pour que les responsables et animateurs du programme de Solidarité Laïque s'y rendent. Cependant l'échange d'informations pourrait être fort utile.

La comparaison des Ecoles du Programme Intégré d'Ennery a fait apparaître qu'il constitue avec quelques autres écoles prises en charge par des ONG, une heureuse exception dans le contexte éducatif haïtien. Les huit écoles du Programme d'Ennery présentent actuellement les caractéristiques positives suivantes :

- Un cycle complet du Préscolaire,
- Un cycle fondamental (6 années) dans 4 écoles,
- Les enfants disposent du matériel individuel nécessaire,
- Les maîtres arrivent à l'heure et ne s'absentent plus irrégulièrement,
- L'enseignement est structuré par l'adoption du Programme de l'Ecole Fondamentale en Haïti,
- Tous les maîtres préparent par écrit chaque journée de classe.

Or, dans le contexte haïtien, arriver en trois ans à obtenir ce résultat constitue une performance que nos références françaises nous empêchent d'apprécier à sa juste valeur.

Le prix à payer est un encadrement que l'on a pu considérer comme lourd mais qui est sans doute en train de faire ses preuves. Ce prix représente 50% du coût de fonctionnement d'une Ecole Nationale.

3. L'EVALUATION DE L'ORGANISATION, DE LA GESTION, DU CONTROLE ET DE LA FORMATION

31. L'équipe d'encadrement

L'équipe d'encadrement est actuellement composée de :

- Jean-Michel CHARLES, Responsable du Volet scolaire du Programme Intégré,
- Wilner, Inspecteur Conseiller Pédagogique, responsable du 2e cycle de l'Ecole Fondamentale, environ 26 maîtres,
- Gina, Inspectrice Conseillère Pédagogique, responsable du 1er Cycle, environ 30 maîtres.

Personne n'intervient au niveau préscolaire. Sa mise en place mérite pourtant d'être signalée comme une performance. Les maîtresses de ces classes ont reçu une information bien ciblée, elles la mettent parfois intelligemment en pratique. Si aucun contrôle n'existe en PS, tous ces acquis peuvent être remis en cause.

31.1. Le Responsable du Programme

Depuis janvier 97, Jean-Michel CHARLES occupe cette fonction de responsabilité après le départ de Paul ASCENSIO qui a conçu et mis en œuvre la nouvelle orientation de 94-97. Ce n'est pas une succession facile :

Nous avons rencontré Paul ASCENSIO dans son bureau de l'UNICEF à Port-au-Prince. C'est une personne qui a de l'envergure et de la solidité intellectuelle, il possède une hauteur de vue certaine, il s'exprime avec une force de conviction parfois impressionnante. Il accepte mal les obstacles qui peuvent venir entraver la réalisation de ses projets. La lecture de la grille hiérarchique des salaires prévus pour 1995 (Demande de cofinancement mars 94) montre que les émoluments de Paul ASCENSIO étaient en rapport avec ses compétences.

Jean-Michel a su, depuis sa prise de fonction, établir des relations cordiales avec les deux Inspecteurs Conseillers Pédagogiques. Il fournit chaque jour un travail important. Il est cordial, il communique aisément.

Pendant 10 jours à Ennery, nous avons passé une grande partie de chaque journée avec l'équipe des formateurs. A tout moment, notre souci était de les mettre le plus possible en confiance. Nous n'avons émis aucune remarque négative à leur sujet, les conversations portaient fréquemment sur les méthodes et les contenus de l'enseignement. Nous avons voulu faire passer un certain nombre de messages pour les aider à trouver la meilleure voie dans la poursuite de leur travail.

Il est à noter que l'équipe de formation se trouve aujourd'hui à un moment essentiel dans la poursuite de la mise sur pied des écoles de références :

1994-97 1^{ère} étape	Instaurer l'ordre et la rigueur par un contrôle étroit et rigoureux, obliger les maîtres à préparer leur classe par écrit, créer des cycles complets au PS et à l'Ecole Fondamentale, faire adopter dans chaque classe le Programme officiel du Ministère de l'Education Nationale. Ces buts sont atteints.
1997-00 2^{ème} étape	Elle reste à définir. Nous pensons que, maintenant, les objectifs qualitatifs prioritaires, pour que les écoles de références deviennent de véritables pôles de formation, pourraient être les suivants : - Modifier progressivement certains comportements des maîtres en mettant à leur disposition des techniques permettant de conduire la classe en faisant participer davantage les élèves à la maîtrise de leurs savoirs. - Améliorer l'apprentissage de la lecture en accordant la priorité à la compréhension.

L'enjeu est important et il repose en grande partie sur les performances de l'équipe de formateurs qui ne semble pas encore avoir trouvé un mode de fonctionnement aussi efficace que pendant la première étape.

Le Responsable de Programme doit donc rapidement :

- Définir avec précision les objectifs de cette 2^{ème} étape,
- Initier sans plus tarder les contenus de formation,
- Demander à ses deux inspecteurs d'adapter leurs actions aux objectifs de formation.

31.2. Les deux Inspecteurs Conseillers pédagogiques

Nous avons à plusieurs reprises signalé que notre collaboration avec les Inspecteurs formateurs avait été très positive. Nous avons rencontré des formateurs sérieux et compétents qui ne ménagent pas leur temps. Ils ont su établir de bonnes relations avec les maîtres. Ils sont capables d'assumer en grande partie les stages de formation des maîtres. Nous leur avons conseillé de réfléchir à l'organisation de leurs différentes tâches pour accorder plus de temps à ce qui est essentiel : la formation des maîtres.

C'est sur eux et sur le Responsable de Programme que repose la réussite de la 2^{ème} phase de la réforme entreprise depuis 1994 : améliorer la qualité de l'enseignement dans les Ecoles du Programme Intégré d'Ennery.

32. Les méthodes de gestion

C'est aussi l'un des points sur lesquels il nous semble nécessaire d'introduire rapidement des modifications. Un gestionnaire confirmé de l'Equipe de PRODEVA pourrait analyser chacune des tâches des formateurs, mieux les répartir, analyser le fonctionnement actuel du bureau des formateurs et mettre en place une gestion plus méthodique. Actuellement, les dossiers des maîtres contenant tous les renseignements sur leur formation initiale et continue, sur le déroulement de leur carrière n'existent pas. Ces dossiers devraient contenir tous les rapports d'inspection des maîtres. Ils représentent un outil indispensable pour bien gérer le suivi de 80 personnes. Ils faciliteraient le travail d'évaluation. Sur un plan général, le Responsable de Programme a éprouvé quelques difficultés à mettre à notre disposition dans des délais convenables, les éléments chiffrés dont nous avons besoin. Il est dommage que les données chiffrées de la rentrée ne soient pas encore exploitées totalement.

Nous aurions également aimé avoir des renseignements sur l'organisation des épreuves d'évaluation de la fin de ce trimestre et sur l'organisation des deux semaines du stage de formation des maîtres de Noël.

C'est à notre demande que le Responsable de Programme a établi la grille des effectifs à la rentrée à la rentrée d'octobre.

L'évaluation des élèves et des maîtres :

Les comptes-rendus des procédures d'évaluation nous ont au premier abord impressionnés par leur haute technicité. Mais nous pouvons nous demander si elles sont réellement adaptées aussi bien à la sélection des maîtres, au renvoi de ceux qui ont échoué qu'à l'évaluation des élèves.

L'évaluation des acquisitions des élèves :

Dès notre première visite, nous avons assisté à l'Ecole de Puilboreau au déroulement de l'évaluation du milieu du 1^{er} trimestre. C'est la seule entièrement organisée par les maîtres. Les épreuves s'inspirent largement des trois séries qui seront organisées par l'équipe des formateurs. L'examen de toutes ces épreuves nous a beaucoup surpris par l'usage exclusif :

- des items d'appariement,
- des items à choix multiples,
- des items réarrangement,
- des items : vrai ou faux.

Notre surprise s'est transformée en étonnement quand nous avons examiné aux Gonaïves les épreuves du CEP et surtout la manière dont elles étaient corrigées. Ces épreuves utilisent exactement les mêmes techniques que celles que nous avons vues mises en œuvre à Ennery. Donc, pour qu'un candidat au CEP ait quelque chance de succès il doit être entraîné à ce type d'épreuves, on ne saurait y échapper (voir analyse détaillée en annexe).

Ce choix officiel d'épreuves totalement inadaptées à leurs objectifs est très inquiétant. En effet, il ne permet pas d'évaluer avec certitude ce qui est "fondamental" à l'issue du cycle dit "fondamental", c'est-à-dire :

Les élèves sont-ils capables en Mathématiques, par exemple :

- de compter,
- de pratiquer avec rapidité les quatre opérations,
- de résoudre des problèmes de la vie pratique,
- de peser, de mesurer.

Ces objectifs sont certes évalués mais de façon sous-jacente, ils sont noyés dans une phraséologie qui manque de simplicité. Une analyse plus approfondie y révèle des erreurs graves, voire des non-sens en mathématiques, comme par ailleurs dans le Programme officiel.

Faut-il établir un lien de cause à effet entre ce type d'évaluation " à correction objective" et les résultats du Bac 97 en Haïti (7% de reçus) avec les résultats de l'examen organisé par Solidarité Laïque pour recruter 40 stagiaires apprentis maçons ?

Une citation trouvée dans le Code d'Ethique d'oct. 95 au chapitre " *De la confection des examens* " et, à la rubrique " *Avantages de l'item à choix multiples* ", confirme nos craintes quant à la validité et à la fiabilité de ces épreuves d'examen : " *D'après M. DOMINIQUE, de toutes les sortes d'items à corrections objectives, l'item à choix de réponses est sans doute le plus versatile et le plus flexible. Il peut mesurer n'importe quoi.* "

VERSATILE (dictionnaire QUILLET) : " *qui est sujet à changer d'opinion, inconstant, qui ne sait pas se fixer* ".
Aucun commentaire.

Une autre constatation inquiétante : dans un texte de l'épreuve de français de l'examen de juin 96, on peut relever 5 erreurs (termes inadéquats, erreur de majuscule ou de ponctuation : mauvais usage des guillemets). Ce texte aurait-il valeur de test pour évaluer le niveau de l'auteur dans la maîtrise du français écrit ?

Pourquoi ne pas revenir à des épreuves qui ne se prétendent pas à corrections objectives, mais qui font encore leurs preuves dans beaucoup d'examens ?

33. Une condition première : la lisibilité du système scolaire

Pour répondre aux besoins de formation des maîtres, pour gérer au plus près les moyens mis à la disposition des organisateurs, des renseignements précis présentés en tableaux clairs et immédiatement lisibles doivent permettre aux responsables des différents échelons d'avoir une perception rapide de la situation de chaque école.

Le responsable du Projet scolaire a mis à notre disposition un certain nombre de renseignements. Mais la gestion du Volet Scolaire exige des instruments de travail plus précis. Un exemple : la liste des effectifs au 15 novembre 1997. Dans les jours qui suivent la rentrée, pour une saine gestion des moyens, il est important que les responsables du Programme disposent de tous les renseignements :

- Pour vérifier les effectifs,
- Pour analyser la répartition des élèves dans les différentes classes,
- Pour connaître la répartition par âge dans chaque niveau,
- Pour contrôler l'affectation des maîtres suivant des critères adaptés à l'intérêt des enfants.

A ma demande, ce tableau, incomplet, ne m'a été remis que la veille du départ d'Ennery. Son examen appelle les remarques suivantes :

- Il ne fait pas apparaître le nombre de classes : les effectifs sont totalisés par niveau (1e AF : 67), il faut donc mettre en évidence les deux classes parallèles dans le tableau.
- Un dysfonctionnement se remarque immédiatement dans ce tableau :
Garotie : Préscolaire : 9 élèves dans une classe PS1, 19 PS2 et 15 PS3 dans la même classe, soit 43 élèves. Modification immédiate : répartition des 43 élèves en 2 classes équilibrées : 22 et 21 élèves ;
Cycle fondamental : 5 élèves dans la classe 6e AF !!! Quel coût par élève ? Modification immédiate : suppression d'une classe, formation d'une classe à 2 niveaux : 6^{ème} AF et 5^{ème} AF dont l'objectif est la préparation intensive du CEP, les élèves du niveau 5^{ème} seront choisis parmi les meilleurs des 25 élèves de 5^{ème} AF et prépareront le CEP en 2 ans. Attention au choix du maître !

C'est la même école qui présente toutes ces aberrations, il convient de vérifier la manière dont le coordonnateur remplit ses fonctions.

Affectation des maîtres :

Elle est faite par l'équipe des responsables du Programme. Ils doivent veiller à confier les deux classes qui constituent les étapes les plus importantes de la scolarité (1^e AF, apprentissage de la lecture et 6^e AF, préparation du CEP) à des maîtres dont le profil est en rapport avec les exigences de ces niveaux. Il serait dangereux de "rétrograder" un maître qui ne donne pas satisfaction en lui confiant les petits du niveau 1^e AF. La 1^{ère} AF n'est-elle pas l'année où le résultat (succès ou échec) conditionne toute la suite de la scolarité ?

Répartition des élèves de chaque classe selon leur âge :

Les informations nécessaires à l'analyse de la répartition par âge des élèves de chaque classe ne nous ont pas été fournies. C'est dommage car manifestement des enfants, voire des adolescents se trouvent dans des classes qui ne correspondent pas du tout aux caractéristiques de leur âge.

Dans l'ensemble, il n'a pas toujours été facile d'obtenir rapidement les renseignements précis que nous avons demandés dès le 1^{er} jour. La gestion du bureau, l'archivage des documents, la tenue d'un dossier individuel pour le suivi de la carrière des maîtres posent actuellement problème. Il faudrait le résoudre dans les meilleurs délais.

34. Comment évaluer l'efficacité des maîtres - Vérification des informations écrites

Méthodologie :

Mathématiques.	Evaluer la maîtrise de la numération : dictée de nombres, encadrer ou classer des nombres, Evaluer la maîtrise de la pratique des opérations : calcul mental et rapide, séries d'opérations à effectuer en un temps donné.
Français.	Production de phrases ou de textes Questions de compréhension de textes, de vocabulaire, de grammaire, de conjugaison. Il faut noter que les épreuves de français actuellement utilisées sont proches de ces propositions.

Toutes ces épreuves seraient écrites par les élèves dans un cahier spécial qui est soigneusement archivé. C'est le dossier qui assure le suivi de l'élève pendant toute sa scolarité. C'est simple, peu coûteux en temps et en papier.

L'examen attentif de tout le travail écrit des élèves permet en effet :

- d'évaluer dans le temps les progrès ou les problèmes des élèves, les variations de la qualité de l'écriture et de la mise en page sont des indices qui ne trompent pas ;
- d'évaluer les progrès ou les difficultés des élèves par le degré de réussite des exercices ;
- d'évaluer la qualité de la préparation et l'efficacité de l'enseignement du maître par un examen en parallèle du cahier de préparation écrite et des exercices correspondants.

Pour compléter cette étude à propos de l'évaluation du maître, en plus des visites de contrôle (une dizaine par an), la lecture des rapports figurant dans le dossier du maître constitue un autre paramètre simple.

Je rappelle les remarques faites au sujet de la fiabilité des épreuves d'évaluation des maîtres. Par exemple, à l'issue d'une leçon de grammaire bien conduite, une classe de 5^e année, en fin de matinée, a pu inventer par écrit et sans fautes d'orthographe, 5 phrases écrites en bon français. 3 élèves sur 27 ont échoué.

Ceci constitue, nous l'avons déjà écrit, un irréfutable test d'évaluation du travail des élèves et du maître, évaluation fiable et peu coûteuse.

Des stages visant à l'appropriation par les maîtres de techniques de conduites de classe mieux adaptées doivent impérativement être organisés au plus tôt. La réussite de l'action engagée en dépend pour une large part.

35. Bien-fondé de la démarche

Ces deux points ont été traités en filigrane tout au long du rapport.

Il est cependant utile de rappeler que c'est grâce aux choix effectués en 1994, que nous avons pu constater tout au long de nos visites, qu'une école bien différente de toutes celles de Haïti, était en train de se mettre en place.

Les comparaisons que nous pouvions effectuer avec d'autres écoles confirmaient chaque fois cette impression. Les moyens importants mis en œuvre ont donc porté leurs fruits, même si des réserves de détail dans les mises en œuvre ont pu être formulées.

36. Paramètres simples pour mesurer l'impact du volet Scolaire

Il s'agit ici de proposer aux responsables des différents niveaux des paramètres simples permettant d'assurer en permanence la visibilité du système scolaire d'Ennery.

Voici des propositions simples et réalistes, que l'on pourrait peut-être, suivant certains points de vue, considérer comme simplistes.

Mesure de l'impact sur les élèves.

Tableaux précis de l'organisation des écoles mis à jour chaque mois. Ces tableaux de lecture immédiate présentent :

- La grille des effectifs au 1er du mois, par classe et par école,
- La liste à jour des maîtres et leur affectation.

Les dossiers du suivi des élèves :

- Epreuves de contrôle et cahier de composition, plus cahiers journaliers.
- Bulletins scolaires.

Impact sur les maîtres :

- Voir dossier des maîtres.

Quelques outils de mesure chiffrés pour mesurer dans l'évolution dans le temps :

Taux d'encadrement des élèves :	$\frac{\text{Nb d'élèves}}{\text{Nb total d'intervenants}}$
Coût par élève et par an :	$\frac{\text{Total dépenses}}{\text{Nb d'élèves}}$
Coût des stages :	$\frac{\text{Dépenses totales stage}}{\text{Nb de stagiaires}}$

37. L'intégration des différents volets du Programme d'Ennery

Cette volonté d'intégration inscrite dans la désignation du Programme est porteuse de beaucoup de possibilités.

Des réalisations intéressantes sont à souligner dans ce domaine : construction de l'Ecole de Mercredi, travaux d'entretien et d'amélioration des églises accueillant les écoles, construction de tonnelles. L'animateur social et le logisticien assurent un lien effectif entre les trois volets.

Cette liste est loin d'être exhaustive. Mais les perspectives d'intégration moins ponctuelles, moins conjoncturelles pourraient être envisagées.

38.1. Intégration avec le Volet Santé

Depuis plus d'un an, à la suite de difficultés de fonctionnement liées à l'absence de Responsable du Volet Santé, il n'y a eu aucune intervention d'assistant sanitaire dans les écoles (question posée à chaque coordonnateur).

La situation du Programme Santé étant redevenue normale, les visites des écoles vont donc pouvoir reprendre. Il y a là une véritable urgence, le contrôle sanitaire des enfants, surtout en préscolaire, va mettre à jour de nombreux problèmes de vision, d'ouïe, de malnutrition entre autres.

L'intervention énergique des Responsables de ce volet peut faciliter la résolution rapide du grave problème d'hygiène posé par l'absence de latrines dans presque toutes les écoles.

Une information régulière en direction des associations de Parents d'Elèves dont nous avons pu mesurer le sens des responsabilités, pourra leur faire prendre conscience très progressivement de quelques règles élémentaires d'hygiène et de nutrition concernant leurs enfants.

38.2. Intégration avec les Volets Hydraulique et Agricole

Les réalisations concrètes de ce volet bien connu des parents d'élèves, le rôle des coopératives agricoles, des actions de reboisement ont déjà fait entrer l'intégration entre le Volet Agricole et le Volet Scolaire dans une phase active.

Une action bien structurée s'appuyant sur les Associations de Parents d'Elèves et sur l'action de l'animateur social peut aider les écoles vers un enseignement mieux intégré dans la communauté.

La construction de sanitaires d'urgence peut ainsi être réalisée rapidement.

La plantation de clôtures végétales autour des écoles, de buissons fleuris et d'arbres placés sous la responsabilité des élèves pourra embellir l'environnement des écoles. L'organisation de journées de l'arbre avec les écoles dans le cadre du reboisement permettra d'associer les enfants à cette action et de les éduquer aux valeurs sociales de l'entraide et de la responsabilité.

Les coopératives pourraient intervenir dans les écoles pour l'éducation sociale des enfants. Elles pourraient par exemple parrainer la création de coopératives scolaires gérées par les plus grands élèves qui apprendraient ainsi à devenir de futurs coopérateurs.

Par l'intermédiaire de travaux manuels (ETAP) on pourrait faire intervenir dans les écoles les personnes âgées détentrices d'un important patrimoine culturel fait de savoir-faire traditionnels : Des travaux de tressage, de vannerie, de sculptures sur bois pourraient être réalisées par les enfants. Ces productions permettraient de décorer les murs des classes souvent bien tristes.

Le rôle d'éducateurs ponctuels valoriserait les parents et pourrait contribuer à la préservation du patrimoine culturel de la zone d'Ennery. Il pourrait donner lieu à de modestes expositions lors des fêtes scolaires où les enfants savent déjà, grâce au préscolaire, présenter des spectacles dans la pure tradition haïtienne.

Nous en avons eu la preuve en fin de matinée à Camarth : en sortant de leur classe de préscolaire à midi, ces petits de 4 à 6 ans que nous avons vus si sages en classe, nous ont spontanément offert avec un entrain et un dynamisme touchant le spectacle entier de la Fête Scolaire du mois de juin dernier.

Ces enfants nous ont ainsi, sans qu'un adulte intervienne, apporté la preuve de leurs potentielles richesses. Un enseignement qui ferait appel à leur activité naturelle, qui s'appuierait sur toutes les initiatives dont ils sont capables, est possible.

Actuellement dans les écoles du Programme, les structures sont maintenant en place, il reste à préparer les maîtres à ces nouvelles méthodes, c'est possible.

4. CONCLUSION

Je remercie PARTAGE AVEC LES ENFANTS DU MONDE et INITATIVE DEVELOPPEMENT de m'avoir fait confiance. Ils m'ont permis de d'aller à la rencontre, au milieu d'une calme retraite, d'un pays très éloigné de tout ce qu'on pouvait imaginer avant de découvrir ses beautés et sa misère. J'ai vu vivre une jeunesse attachante qui représente un potentiel d'avenir étonnant : il ne faut surtout pas le gâcher.

Au-delà de cette mission, si les responsables du Projet m'y autorisent, j'ai l'intention, dans la mesure où mon expérience de formateur me le permet, d'aider les animateurs du Projet dans une phase délicate de sa conduite.

Je le ferai pour les enfants de la zone d'Ennery que j'ai côtoyés pendant 11 jours, pour cette petite fille de 4 ans, au ventre vide, en train de devenir aveugle et qui m'a tellement ému.

Je le ferai pour un pays dont les liens historiques avec la France sont si complexes, dont notre langue est la langue officielle.

Je le ferai aussi parce que j'ai fait la connaissance d'un haïtien à qui mon estime et mon amitié sont allés rapidement, il assume maintenant avec autorité et compétence la responsabilité de la conduite du Projet. C'est Obed JEAN-BAPTISTE.